Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

Études et documents
paraissant tous les deux mois

N° 88
Juillet 1924

Les Exercices spirituels pour le clergé

Utilité et adaptation

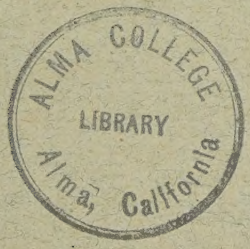

Bibliothèque des Exercices
7, Rue des Augustins,
ENGHIEN (Belgique)

Librairie Spes
17, Rue Soufflot,
PARIS (V[e])

Voir au verso Avis très importants.

COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES

Avis très importants

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Pour la **Belgique,** fr. HUIT par an. S'adresser à la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, 7, rue des Augustins, Enghien. Payer en *bon de poste* ou sur présentation d'une *quittance postale.*

Pour la **France,** fr. HUIT par an. S'adresser à la LIBRAIRIE SPES, 17, rue Soufflot, Paris (5e).

Pour les autres pays de **l'Union postale,** fr. DIX par an. S'adresser à la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, en payant l'abonnement par *mandat international.*

Pour éviter les frais superflus, prière instante à tous nos abonnés de payer spontanément le prix annuel.

La Maison St Augustin d'Enghien, qui abrite la Bibliothèque des Exercices, a un compte courant à Bruxelles, Chèques Postaux N° **373.65.** On peut donc faire le versement à ce compte, **en indiquant qu'il s'agit d'un abonnement à la C. B. E.** Dans bien des cas, on pourra aussi se servir de l'intermédiaire d'une Procure.

Nota. La Librairie SPES à Paris, peut fournir la plupart des fascicules dont la liste suit :

1906

1. **S. S. Pie X et les Œuvres de retraites.** P. DEBUCHY. 20 pp. Épuisé. 1.50
2. **La Maison de retraites de Vannes au XVIIe siècle.** H. CHAURAND. 52 pp. 3. fr.
3. **De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la retraite.** H. WATRIGANT. 46 pp. 2.50
4. **Les Confréries du T. S. Sacrement et des retraites fermées d'hommes en Belgique** R. P. DIEUDONNÉ, O. C. 44 pp. 2.50
5. **De la direction des retraites collectives** (à Bologne, fin du XVIIe siècle). C. ETTORI. S. J. 111 pp. Épuisé
6. **Introduction à l'étude des Exercice spirituels de saint Ignace.** P. DEBUCHY. 72 pp. 3 fr.

1907

7. **Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola.** M. MESCHLER, S. J. 37 pp. 2 fr.
8. **Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites ?** G. LE BAIL. 38 pp. 2 fr.
9. **La Méditation fondamentale avant saint Ignace** (Essai historique et critique). H. WATRIGANT. 148 pp. Épuisé 5 fr.
10. **Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées.** R. P. WALTER. C. SS. R. 51 pp. 2.50
11. **La Retraite de Vennes.** V. HUBY (1678). 57 pp. 2.50
12. **Bibliographie des récentes publications sur les Exercices spirituel et les retraites.** H. WATRIGANT. 43 pp. Épuisé 2.50

Collection de la Bibliothèque des Exercices de St Ignace

N° 88. Juillet 1924.

Les Exercices Spirituels pour le Clergé

AVANT-PROPOS

A plusieurs reprises dans la présente collection nous avons eu l'occasion de parler de l'heureuse efficacité des retraites cléricales et sacerdotales : dans le fascicule 32, nous l'avons admirée dans la sanctification de saint Charles Borromée ; dans les fascicules 39, 40, 41, nous l'avons étudiée et constatée dans l'institution des séminaires ; dans le fascicule 50, nous avons montré le zèle de saint Vincent de Paul pour ces retraites, et au fascicule 51 Monseigneur de la Porte, évêque de Bérisa est venu nous prouver l'utilité souveraine de la retraite fermée, spécialement de celle des dix jours.

Nous sommes très loin d'avoir épuisé cet important sujet : il nous reste à publier plusieurs esquisses et plans de retraites cléricales avec un choix des meilleures méditations pour séminaristes, pour ordinands, pour prêtres ; il serait profitable de traiter des rénovations semestrielles et mensuelles, avec les préparations à la mort. Il serait utile aussi, en pénétrant dans le domaine historique, de rappeler le zèle de nombre de membres du clergé pour l'organisation et la prédication des retraites de première communion, des retraites de départ, des retraites fermées de divers genres, par exemple de celles de Bretagne et de l'Amérique du Sud ; il y aurait surtout à composer un ou plusieurs fascicules spéciaux avec les discours, les encouragements, qu'à l'exemple des Souverains Pontifes, les Évêques de divers pays, ont donnés à l'œuvre des retraites et à signaler leurs efforts pour préparer et soutenir le mouvement des fidèles vers la solitude des Exercices spirituels.

Dans le présent fascicule 88, nous limitons notre sujet à trois questions : 1ment l'utilité des exercices pour les prêtres ; 2ment la manière de les adapter aux prêtres ; 3ment les prières que les fidèles

sont invités à faire pour leurs pasteurs en retraite. Pour atteindre ce triple but, nous reproduisons la lettre du P. le Valois sur la nécessité de la retraite sacerdotale ; la sage consultation donnée naguère à quelques-uns de ses confrères par le P. Anatole Flamérion, ancien directeur de la maison de retraites de Clamart, et la belle et touchante lettre que son Éminence le Cardinal Mercier envoya en août 1917 aux fidèles et plus spécialement aux communautés du diocèse de Malines pour les inviter à prier pour les prêtres en retraite.

Grâce aux prières de Marie, la Mère de Jésus, et de ceux qui s'unirent à Elle, le Cénacle de Jérusalem fut le lieu privilégié du surnaturel où le Saint Esprit descendit sur les Apôtres ; unissons-nous à la Reine du Cénacle, et prions tous ensemble avec elle pour obtenir que les retraites de nos prêtres deviennent de plus en plus des pépinières d'apôtres.

H. J. WATRIGANT, S. J.

I

Lettre à un Prêtre sur la nécessité de la Retraite

A quoi me réduisez-vous, Monsieur, de vouloir que je vous écrive pour vous exhorter à la retraite ? Puis-je vous obéir sans vous manquer de respect ? Et faut-il que je m'oublie parce que vous avez de l'humilité ?

Si saint Ambroise (1) avait peine à donner des avis aux Prêtres, et s'il ne le faisait qu'après leur en avoir fait quelque sorte d'excuse quoiqu'il fût leur Evêque, quoiqu'il fût un Saint : comment oserai-je, moi qui ne suis ni l'un ni l'autre, entreprendre d'exhorter un Prêtre, un Docteur, un Prédicateur comme vous ?

J'avoue, Monsieur, que je suis également confus de ce que vous m'ordonnez, et, après vous avoir demandé pardon de ma désobéissance passée, je dois vous le demander encore de l'obéissance que je vous rends aujourd'hui.

Je proteste du moins que si je fais une faute, c'est parce que vous m'y contraignez (2) et que je veux vous obéir aveuglément. Je me connais trop pour croire que je sois capable de vous donner des lumières que vous n'ayez point, ou que j'aie acquis la perfection à laquelle je prends la liberté de vous exhorter ; je tâcherai, en vous parlant, de me parler à moi-même et de profiter de ce que Dieu m'inspirera de vous dire (3).

La retraite, Monsieur, est non seulement si nécessaire, mais encore si essentielle au Prêtre, que de demander si un Prêtre doit aimer et rechercher la retraite, c'est demander si un Prêtre doit être Prêtre, et si, ayant le caractère du Sacerdoce, il en doit avoir l'esprit.

---

(1) De Dignitate sacerdotali, cap. I.

(2) Factus sum insipiens, vos me coegistis. (II Corint., c. XII, v. II.)

(3) Nec praerogativam mihi scientiae, si haec meis cosacerdotibus charitatis intuitu praerogem, vindicabo : aut vitae perfectae me esse fateor, cum de vita perfectâ alios moneo : sed potius cum haec ad illos loqui audeo, simul illis quae loquor, audiam. (S. Ambro., De dignit. sacerd., c. I.)

I. Les Prêtres sont essentiellement obligés de vivre séparés du monde.

Separavit vos Deus Israël ab omni populo, et junxit sibi, ut serviretis ei in cultu tabernaculi et ministraretis ei. (Num., c. XII, v. 9.) Le Dieu d'Israël vous a distingués et séparés de tout le peuple : il vous a unis et attachés à lui, afin que vous le serviez dans le culte de son tabernacle, et que vous soyez ses ministres. Un homme séparé du monde et appliqué à Dieu, n'est-ce pas un homme en retraite ? Un Prêtre, dit l'Écriture, est essentiellement séparé du monde et appliqué à Dieu : un prêtre est donc essentiellement un homme de retraite.

Nous ne sommes plus du monde, Monsieur, Jésus-Christ nous en a retirés (1) : nous y renonçâmes nous-mêmes volontairement, quand nous reçumes les Ordres. Notre ordination est un mystère de consécration et de séparation tout ensemble : nous y recevons un caractère qui nous consacre à Dieu ; nous y faisons un divorce qui nous sépare du monde : et comme le caractère que nous y recevons de Dieu ne se peut effacer, le divorce que nous y faisons avec le monde ne doit jamais finir.

Un homme qui n'aime point la retraite ne doit point s'engager dans les Ordres ; un homme qui est une fois Prêtre ne peut plus se rengager dans le monde, il ne peut plus aimer le monde, il ne doit plus, ni entrer dans les divertissements du monde, ni s'embarrasser dans les affaires du monde : il doit être mort au monde, sa vie doit être de prier, son plaisir de gémir dans la retraite entre le vestibule et l'autel : *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes ministri Domini (Joël. c. II, v. 17.)* Voilà le lieu de sa demeure, voilà son emploi. *Applicavit Levitas coram Tabernaculo Fœderis. (Num., c. VIII, v. 9.)* Moïse, dit Dieu, vous mettrez les Lévites devant l'Arche de l'Alliance : ils seront toujours là appliqués au pied du Tabernacle, et ils y donneront à l'oraison tout le temps que la nécessité ou la charité ne les obligera pas de donner à d'autres exercices.

Il faut rendre cette justice aux Églises de France, que les Ecclésiastiques y sont plus réguliers qu'ils ne l'ont jamais été, et que la

(1) De mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo. (Joann., c. XV, v. 19.)

retraite y est plus en usage que partout ailleurs. L'on a établi de nos jours en ce Royaume plus de cent Séminaires ; nous avons la consolation de voir ces saintes Maisons presque toujours remplies de jeunes Ecclésiastiques qui y demeurent séparés du monde, les uns six mois, les autres un an, et d'autres encore plus longtemps. Tous y font, avant chaque Ordination, une retraite de huit ou dix jours : et ils s'en trouvent si bien, que la plupart prennent la coutume d'en faire ensuite une tous les ans ; quelques-uns même, ne pouvant se résoudre à la quitter tout-à-fait, quittent tout-à-fait la maison de leurs parents pour demerer le reste de leur vie retirés dans les Séminaires.

Plût à Dieu que tous les Prêtres voulussent suivre un si saint exemple ; et que, séparés des laïques par leur demeure, comme ils en sont distingués par leur habit et par leur caractère, ils vécussent tous en communauté ! Que ce parti me paraîtrait conforme à leur état ! Qu'il leur serait avantageux pour conserver l'esprit sacerdotal ! Qu'il les rendrait vénérables au peuple chétien !

II. Il y a néanmoins des Prêtres qui sont trop du monde.

Mais c'est un bien que l'on peut d'autant moins espérer qu'il serait plus à souhaiter. Combien y a-t-il encore d'Ecclésiastiques qui, au lieu de se porter d'eux-mêmes à la Communauté, au Séminaire et à la retraite, font tout ce qu'ils peuvent pour s'en exempter, contre les règlements de leurs évêques, contre les coutumes saintement établies dans leurs diocèses !

On cherche pour cela toutes sortes de moyens ; on trouve que l'on a cent raisons de s'en défendre que les autres n'ont point ; on emploie tout ce qu'on a de parents et d'amis pour obtenir d'en être dispensé : comme si c'étaient des maux et non pas des biens ; comme si c'étaient des peines canoniques imposées pour des crimes, et non pas des grâces et de très grands avantages pour se perfectionner dans la vertu.

Si un Évêque a du zèle, s'il n'écoute point les mauvaises raisons qu'on lui apporte, s'il résiste aux prières et aux instances qu'on lui fait, s'il tient ferme, que de mécontentements ! Que de plaintes ! On s'afflige, on se fâche, on s'emporte, on tâche d'aigrir les personnes que l'on a inutilement employées ; on murmure contre lui, contre les Supérieurs et les Directeurs des Séminaires ; on murmure contre les

Séminaires même et contre la retraite ; on y vient le plus tard qu'on peut ; on y entre avec un esprit chagrin, et comme on entrerait dans une prison ; on regarde tout le temps qu'il y faut demeurer comme un temps de captivité ; à peine y est-on entré, que l'on voudrait être sorti : on soupire après la fin avant que d'avoir commencé.

Vous m'avouerez, Monsieur, que cela est bien honteux pour des Ecclésiastiques. Mais vous en connaissez qui vont plus loin ; qui, non seulement n'aiment point la retraite, mais aiment encore le monde, pour lequel ils ne devraient avoir que de l'horreur ; qui le cherchent au lieu de le fuir ; qui y sont plus engagés que bien de laïques ; qui s'y engagent encore tous les jours de plus en plus par mille intrigues, par un commerce infini de lettres fort inutiles, par de continuelles visites qu'on appelle de civilité, et qui ne sont en effet que des visites de vanité, d'intérêt, d'oisiveté, de plaisir, de péché ; des visites où l'on ne cherche qu'à apprendre et à débiter toutes sortes de nouvelles publiques, secrètes, indifférentes, scandaleuses ; des visites que l'on rend surtout aux personnes de qualité, surtout aux personnes qui passent pour savoir le monde et pour en avoir l'esprit, surtout aux hommes de bonne humeur et de bonne chère, surtout aux femmes ; des visites où s'accomplit la prédiction d'Isaïe, et où le Prêtre veut paraître comme un autre, propre comme un autre, agréable comme un autre, du monde comme un autre, de régal comme un autre, toujours prêt à railler, à jouer, à chanter, à se divertir comme un autre ; *Erit sicut populus sic sacerdos (Isaïe, c. XXIV, v. 22) ;* des visites enfin où l'on ne cherche point Dieu, où l'on ne parle point de lui, où on ne le trouve jamais, où on le perd très souvent, et où on le fait souvent perdre aux autres. Quel scandale !

Hélas, je n'en savais rien, et je ne l'aurais jamais pensé, disait le saint prêtre Esdras, comme j'ai toujours vécu dans la retraite, je croyais que mes confrères y vivaient comme moi. J'ai été bien surpris d'apprendre par des personnes de la première considération, qui me sont venues trouver, qu'il y avait non seulement des Israëlites, mais même des Lévites et des Prêtres qui n'étaient point séparés des peuples de la terre, qui prenaient toutes les manières et qui donnaient dans toutes les abominations des peuples de la terre. *Accesserunt ad me principes, dicentes : Non est separatus populus Israël, Sacerdotes et Levitæ a populis terrarum et abominationibus eorum.* (*I Esdr.,* c.

VIII, v. 69.) J'ai été si sensiblement touché de cette nouvelle, continue ce grand homme, que j'ai déchiré mon manteau et ma tunique ; je me suis arraché les cheveux, et, la douleur m'accablant, et ne me laissant pas la force de me soutenir, j'ai été obligé de me laisser tomber sur un siège et j'y suis demeuré longtemps assis, sans pouvoir parler aux hommes, mais non pas sans beaucoup gémir devant Dieu. *Cumque audissem sermonem istum, scidi pallium meum et tunicam, et evelli capillos capitis mei, et sedi mœrens.* (*Ib., v. 72.*)

Je n'ai, Monsieur, ni la sainteté ni le zèle d'Esdras ; mais je n'ai pas laissé de gémir comme lui quand j'ai appris la vie des Ecclésiastiques dont je viens de vous parler ; et je ne puis encore, quand j'y pense, m'empêcher d'en gémir.

Sont-ce là ces Prêtres que Dieu a séparés du monde ? Ne sont-ils pas plus mondains que les mondains eux-mêmes ? Est-il croyable que l'on puisse joindre ainsi l'esprit du siècle et l'esprit du sacerdoce ; que l'on puisse être esclave du monde et ministre de Jésus-Christ ? Peut-on servir ensemble deux maîtres si opposés ? Peut-on boire en même temps le calice du Seigneur et le calice des démons ; participer en même temps à la table du Seigneur et à la table des démons ? *Non potestis calicem Domini bibere et calicem dœmoniorum ; non potestis mensæ Domini participes esse et mensæ dœmoniorum.* (*1 Cor., c. X, v. 21.*)

Quand nous ne serions point Prêtres, la seule qualité de Chrétiens nous devrait obliger à prendre une vie plus retirée et plus régulière. Le royaume de Jésus-Christ n'étant point de ce monde, nous n'avons pu entrer par le baptême dans le royaume de Jésus-Christ sans quitter le monde : et du moment que nous rentrons dans le monde, nous sortons en quelque façon du royaume de Jésus-Christ ; nous cessons d'être ses sujets et ses disciples ; nous ne le sommes plus qu'à demi.

Mais quand le Christianisme nous laisserait la liberté d'être du monde, ne la perdrions-nous pas encore dans notre ordination ? Ne sommes nous pas alors distingués et comme séparés, non seulement du commun des hommes, mais même du commun des Fidèles ? Ne sommes-nous pas solennellement consacrés à Dieu, attachés au culte de ses autels et au service de son Église ? Pouvons-nous nous en

séparer après y avoir été attachés de la sorte ? Pouvons-nous nous y attacher comme nous devons sans nous détacher du monde ? Pouvons-nous nous détacher comme il faut du monde en demeurant toujours dans le monde ; en pensant, en parlant, en agissant et en vivant comme le monde ? S'il n'est pas absolument nécessaire pour cela de le quitter tout-à-fait et pour toujours, n'est-ce pas une nécessité de le quitter du moins très souvent, et de faire de fréquentes retraites ?

Je sais qu'un Prêtre n'est pas Prêtre pour lui ; que presque tous les pouvoirs qu'il reçoit en recevant le Sacerdoce lui sont donnés pour ses frères ; que son caractère et tout son être ayant un rapport essentiel à la sainteté et au salut du prochain, il faut qu'il traite avec le prochain, il faut qu'il le voie et qu'il lui parle.

Je sais, Monsieur, que vous êtes une lumière destinée de la Providence à éclairer les Fidèles par la prédication (1). Vous êtes le sel de la terre (2) dans laquelle Dieu vous a établi : vous la devez préserver de la corruption du péché ; vous devez empêcher qu'elle n'y tombe ; vous l'en devez retirer quand elle y est tombée. Vous êtes le dépositaire des pouvoirs et des mystéres de Jésus-Christ (3), le dispensateur de son sang et de ses grâces (4) : vous le devez employer utilement à la sanctification des hommes, et pour cela il faut que vous conversiez avec les hommes.

Mais, comme le dit fort bien saint Grégoire de Nazianze, il faut que le Prêtre soit éclairé, afin de pouvoir éclairer les Fidèles ; afin purifier la terre des péchés dont elle est remplie, il faut qu'il soit pur lui-même ; il faut qu'il se sanctifie par la pratique des vertus pour se rendre capable de sanctifier les autres (5) ; en un mot, puisqu'il est l'Ange du Seigneur des armées (6), il doit avoir la lumière, la pureté et la sainteté d'un ange.

---

(1) Vos estis lux mundi. (Matth., V, 14.)

(2) Vos estis sal terræ. (Matth., V, 15.)

(3) Dispensatores mysteriorum Dei (I Corint., c. IV, v. 1).

(4) Dispensatores multiformis gratiæ Dei. (1 Pet., c. IV, v. 20.)

(5) Purgari oportet primùm, deinde purgare ; illuminari, et sic illuminare ; sanctificari, ac posteà sanctificare. (St Gregor. Nazianz., Orat. I, n° 122.)

(6) Angelus Domini exercituum est. (Malach., c. I, v. 7.)

Or, je vous demande, Monsieur, où se trouvent ces qualités angéliques, et où le Prêtre les pourra prendre. Où prendra-t-il premièrement la lumière et la science dont il a besoin ?

III. La science qui est nécessaire aux Prêtres, et que les Prêtres doivent apprendre dans la retraite.

Je ne demande pas où il apprendra la science de la chair qui enseigne la volupté, ni la science du monde qui enseigne la vanité (1). Ces sciences ne sont point des sciences ; elles n'ont que de fausses lumières ; elles pervertissent ceux qui les apprennent ; Dieu prend plaisir à confondre ceux qui en sont les maîtres. Je suis le Seigneur, dit-il, je renverse l'esprit des sages du siècle et je rends leur science ridicule. *Ego sum Dominus convertens sapientes retrorsum, et scientiam eorum stultam faciens. (Isaï., c. XL.)*

Je ne demande pas non plus où le Prêtre apprendra la Théologie et les cas de conscience. Il les peut apprendre dans les écoles et dans les livres, et il faut qu'il les y apprenne ; mais il doit se souvenir que si ces sciences lui sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes ; que quand elles sont seules *(I Corin., c. VIII, v. 1),* elles enflent l'esprit, elles dessèchent le cœur, elles dégoûtent de l'oraison, elles font négliger la mortification, elles rendent les fautes que l'on fait d'autant plus criminelles et moins pardonnables qu'on les fait avec plus de lumière et que c'est surtout dans ces facultés qu'une grande science est souvent une grande matière de condamnation (2).

Je parle donc d'une autre science qui édifie et qui n'enfle point ; qui échauffe autant la volonté qu'elle éclaire l'entendement, qui s'acquiert plus par la pratique que par l'étude, et qui est plus le fruit de la grâce et de l'opération de Dieu que du travail de l'homme. Je parle d'une science que l'Écriture Sainte appelle la science de l'âme (*Proc., c. XIX, v. 2*), la science de l'esprit (*Eccl., c. XVII, v. 6*), la science du salut (*Luc, c. I, v. 77*), la science des saints (*Prov., c. XXX, v. 1*), la science du Seigneur (*Isa., c. I, v. 19*), la science de Jésus-Christ (*Philip., c. III, v. 8*), la science de Dieu (*Col., c. I, v. 10*),

(1) Scientiam carnis quæ docet voluptatem, et scientiam mundi quæ docet vanitatem. (S. Bern., Serm. in istud Sapi., c. X : Justum deduxit, etc.)

(2) Major scientia majoris sit pœnæ materia. (S. Chrys., Hom. 77 ad populum.)

c'est-à-dire la science qui a Dieu pour principe, pour objet et pour fin. Je demande qui sont les Prêtres qui ont sujet d'espérer que Dieu leur apprendra cette science, et ce qu'il faut qu'ils fassent pour s'y disposer.

Quem docebit scientiam, aut quem intelligere faciet auditum? (*Isaï., c. XXVIII, v. 9.*) C'est une question qu'Isaïe s'est faite il y a longtemps. Voici, Monsieur, ce qu'il y répond : *Ablactatos a lacte, avulsos ab uberibus* (*Ibid.*), Dieu fera cette faveur à ceux qui auront le courage de se sevrer eux-mêmes, de se priver des douceurs de la vie, et de s'arracher du monde pour vivre dans la retraite. Et dans un autre endroit le même prophète dit encore plus expressément : *Super quem requiescet Spiritus Domini, nisi super quietum et humilem?* Sur qui reposera l'Esprit du Seigneur, sinon sur celui qui est humble et qui a l'âme tranquille ; qui fuit l'éclat et le tumulte ; qui aime la vie cachée et qui se plaît dans le repos de la solitude ?

Voilà, Monsieur, où l'on apprend cette science si précieuse et si nécessaire ; voilà où Dieu a coutume de l'inspirer aux âmes qui s'y appliquent. Depuis que le Saint-Esprit n'a voulu descendre visiblement que dans le désert sur la personne même du Sauveur (*Matth., c. III, v. 16*), les pécheurs ne peuvent plus espérer que ce divin Esprit se veuille communiquer abondamment à eux ailleurs que dans le désert. Comme c'est là que le Père a déclaré son Fils notre Maître, et qu'il nous a donné ordre de l'écouter, c'est là aussi que le Fils a établi son école (*II Pet., c. I, v. 17 et 18*), c'est là qu'il invite et qu'il assemble ceux qui se veulent faire ses disciples ; c'est là qu'il leur fait ses plus sublimes leçons, et qu'il leur donne cette intelligence spirituelle qui renferme toute la sagesse, et sans laquelle on ne peut ni être saint, ni travailler avec succès à sanctifier les autres. (*Colos., I, v. 9 et 10.*)

Hors de là tous les livres et tous les maîtres du monde nous seront peu utiles ; toutes nos études ne seront ordinairement que vanité et affliction d'esprit ; nous passerons pour savants, et Dieu réprouvera nos sciences ; il nous méprisera comme ignorants ; il dira de nous ce qu'il dit autrefois des Prêtres qui vivaient au temps d'Isaïe et de Jérémie :

Ces Prêtres sont Théologiens, ils ont l'Écriture en main, ils savent tous les sens que lui donnent les Docteurs ; ils possèdent la Loi et les

Prophètes, et ils ne me connaissent point : ils ne savent ni combien je suis aimable, ni combien je suis terrible : aussi n'ont-ils ni amour ni crainte pour moi : tout pasteurs qu'ils sont, ce ne sont que des prévaricateurs ; ils adorent des idoles qu'ils devraient renverser ; ils sont esclaves de leurs intérêts, esclaves de leurs plaisirs, esclaves de la faveur, esclaves du monde. *Sacerdotes tenentes Legem nescierunt me, et pastores prævaricati sunt in me, et idola secuti sunt,* (*Jér., c. II, v. 8.*) Ils sont tellement enivrés d'ambition et d'autres passions, qu'ils s'égarent et tombent tous les jours dans mille erreurs ; ils s'oublient eux-mêmes ; ils ne connaissent plus celui qui voit tout ; et avec toute leur science, ils ignorent le jugement qui se doit faire de leur vie. *Sacerdos et Propheta erraverunt præ ebrietate, nescierunt videntem, ignoraverunt judicium.* (*Isaï., c. XXVIII, v. 7.*) Faut-il s'en étonner ? Ils sont du monde, et le monde est la terre de l'oubli et des ténèbres ; comment n'y perdraient-ils point celle qu'ils auraient pu recevoir ailleurs ? *Numquid cognoscentur in tenebris mirabilia tua, et justitia tua in terra oblivionis ?* (*Ps. 136*). On ne connaît point mes merveilles dans les ténèbres, ni ma justice dans la terre de l'oubli.

Si la retraite est si nécessaire aux Ecclésiastiques pour acquérir et conserver la science de l'esprit, ne leur sera-t-elle point nécessaire pour acquérir et conserver la pureté du cœur ?

IV. Quelle doit être la pureté des Prêtres, et que les Prêtres ne peuvent conserver cette pureté que par de fréquentes retraites.

Les Apôtres, après avoir été retirés du commerce du monde, après avoir passé trois ans auprès de Jésus-Christ, dans une vie très innocente et dans la pratique de toutes les vertus, après s'être si parfaitement purifiés qu'ils méritèrent d'en être loués de Jésus-Christ même la veille de sa passion, et d'entendre de sa bouche ces consolantes paroles : *Vos mundi estis* (*Joan,, c. XIII, v. 10*), Vous êtes purs ; les Apôtres, dis-je, après tout cela, eurent encore besoin d'être purifiés avant leur ordination. Il fallut que le Fils de Dieu leur lavât les pieds ; qu'il achevât par cette cérémonie extérieure de purifier intérieurement leurs âmes ; qu'il leur ôtât jusqu'aux plus petites souillures qui leur pouvaient rester, sans quoi ils n'auraient pu avoir de part à son sacerdoce. Quelle instruction pour les Prêtres, Monsieur!

Que faut-il qu'ils pensent de la pureté que demande leur état ? Ils ne sauraient s'en former une assez haute idée,

Il serait à souhaiter qu'ayant le pouvoir de produire moralement dans les âmes, et réellement sur nos autels, le même Jésus que Marie, la plus pure des pures créatures, a produit dans le temps, le même Jésus que le Père céleste, qui est la pureté même, produit dans l'éternité : ils fussent aussi purs que Marie, aussi purs, s'il était possible, que le Père céleste (1). Ils doivent du moins tâcher de ressembler aux saints Prêtres que choisit autrefois Judas Machabée, afin d'être comme eux des hommes sans tache, des hommes qui aiment la Loi de Dieu, qui la portent dans leurs cœurs, qui l'observent religieusement, qui ne s'en éloignent jamais, et qui n'aient point de plus grand plaisir que de la garder parfaitement. *Sacerdotes sine maculâ, voluntatem habentes in Lege Dei* (*I Mach., c. IV, v. 14.*)

Mais quel moyen d'acquérir sans retraite une si parfaite pureté ? Quel moyen de la conserver dans la corruption du monde sans en sortir jamais ? Le pouvez-vous espérer, Monsieur, vous qui savez que le monde est un torrent qui vous entraîne ; qu'il y a mille choses dans lesquelles vous n'avez pas la force de lui résister ; et que, bien que vous n'y tombiez pas dans les grands désordres, vous y faites néanmoins mille fautes indignes de vous et du caractère que vous portez ?

Recedite, recedite ; exite inde, pollutum nolite tangere ; exite de medio ejus ; mundamini qui fertis vasa Domini. (*Isaï., c. LII, v. 11.*) Plût à Dieu que j'eusse l'autorité d'Isaïe, et assez de voix pour me faire entendre à tous les Prêtres du Seigneur qui sont trop du monde ! Que je leur répèterais volontiers les paroles de ce Prophète ! Que je leur dirais souvent : Retirez-vous, mes Frères, retirez-vous, sortez du monde, vous qui portez les vases du Seigneur : le monde est la méchanceté même (2), il est l'impureté même. *Exite inde, pollutum nolite tangere.* Sortez de là, n'en approchez que le moins que vous pouvez ; et du moment que vous n'y êtes plus nécessaires, ni

(1) Estote perfecti sicut et Pater vester cælestis perfectus est. (Matth., c. V, v. 13.)

(2) Mundus totus in maligno positus est. (I Joan., c. V, v. 15.)

pour la gloire de Dieu ni pour le salut des âmes, retirez-vous pour vous purifier dans la retraite, et pour y faire pénitence des fautes que vous faites dans le monde, lors même que vous y allez pour Dieu. *Recedite, mundamini qui fertis vasa Domini.*

Vous ne portez pas seulement les vases du Seigneur, mes Frères, vous portez le Seigneur même ; vous le portez dans vos mains ; vous le portez sur vos langues ; vous le portez dans votre sein et sur vos cœurs. Comment pouvez-vous le porter dans des mains profanées, sur des langues indiscrètes, dans des cœurs gâtés et corrompus ? Comment avez-vous la cruauté de le porter dans le monde qui est son ennemi ; dans le monde qui l'a crucifié, et qui cherche encore à le crucifier tous les jours ; dans le monde qui n'est que péché et abomination ? *Quae societas luci ad tenebras ? Quae conventio Christi ad Belial ? (II Cor., c. VI, v. 14-15.)*

Comment voulez-vous que les laïques vous regardent comme les agents et les ministres de notre Dieu (1), tandis qu'ils vous voient d'intelligence avec son ennemi ? Que voulez-vous qu'ils pensent quand, après vous avoir vus dans les compagnies plus dissipés, plus vains, plus libres, plus laïques qu'eux-mêmes, ils vous trouvent, lorsqu'ils y pensent le moins, dans une église, et vous aperçoivent à un autel, dans un confessionnal ou dans une chaire ? Quelle pensez-vous que soit alors leur surprise et leur indignation ? Quelle dévotion peuvent-ils avoir à entendre vos Messes ? Quelle confiance pour se confesser à vous ? Croyez-vous qu'ils respectent la parole de Dieu dans votre bouche ? Croyez-vous qu'ils en profitent ?

Bien loin d'en profiter, ils sont scandalisés. Si nos Prêtres, disent-ils, croient tout ce qu'ils nous prêchent, vivraient-ils comme ils vivent ? S'ils ne le croient pas, pourquoi le croirions-nous ? Ne paraît-il pas qu'il y a de la contradiction entre ce qu'ils font et ce qu'ils disent ? Ne devons-nous pas juger de ce qu'ils pensent plutôt par leurs actions que par leurs leurs paroles ? N'y a-t-il pas bien de l'apparence qu'ils ne parlent de la sorte que parce que c'est leur métier, et que, quand ils sont en chaire, ils paraissent tout autres qu'ils ne

(1) Sacerdotes Domini, ministri Dei nostri. (Isai., c. LXII, v. 6.)

sont; ils disent tout le contraire de ce qu'ils pensent; ils font les comédiens, et feignent des sentiments qu'ils n'ont point?

Voilà, Monsieur, jusqu'où vont les laïques; voilà où les porte la vie mondaine et peu réglée des ecclésiastiques. *Propter peccata Prophetarum ejus, et iniquitates Sacerdotum ejus, erraverunt cæci in plateis.* Le pauvre peuple, dit Jérémie, (*Thren., c. IV, v. 13*) s'est égaré dans les places publiques; il est tombé dans les chemins les plus droits du monde; il s'est laissé aller à des crimes dont il paraissait incapable; il ne voit plus goutte, ni dans les points de Foi desquels il n'avait jamais douté, ni dans les maximes de morale les plus claires et les plus constantes. *Erraverunt cæci in plateis.* Et pourquoi cela? *Propter peccata Prophetarum ejus, et iniquitates Sacerdotum ejus.* Ce sont les péchés de ses Prophètes, ce sont les iniquités de ses Prêtres et les scandales de leur vie peu réglée qui l'ont jeté dans ces malheurs.

Audite hoc, Sacerdotes, et attendite.... (*Osée, c. V, v. 1.*) Prêtres, dit le Prophète Osée, comprenez bien ce que je vais vous dire, et méditez-le attentivement.

Quia vobis judicium est, quoniam laqueus facti estis, et rete expansum super Thabor. (*Ibid.*) Vous servez de piège au peuple de Dieu; vous vous êtes exposés sur le Thabor, sur la sainte montagne, dans l'élévation et dans la dignité sacerdotale, comme des rêts et des filets tendus pour envelopper les Fidèles, pour les engager dans le péché et dans l'erreur, pour les y retenir et pour les perdre. *Laqueus facti estis, et rete expansum super Thabor.* Dès à présent Dieu vous cite au jugement universel, il vous y attend; c'est pour vous, et particulièrement pour vous, qu'il prépare cette terrible journée: *Vobis, vobis judicium.*

Mais ne croyez pas que vous ne deviez être puni qu'à la fin du monde et que vous puissiez vivre cependant en assurance. Écoutez sur cela Dieu même après avoir écouté son Prophète: *Propheta et Sacerdos polluti sunt, et in domo meâ inveni malum eorum, ait Dominus.* (*Jerem., c. XXIII, v. 11.*) Mes Prophètes et mes Prêtres, dit le Seigneur, se sont souillés de péchés; ils sont venus dans ma maison avec leurs péchés; je les y ai vus, ils y ont osé apporter et conserver à mes yeux leurs habitudes criminelles. Un si grand sacrilège ne sera pas impuni. *Idcirco via eorum erit quasi lubricum in*

tenebris : impellentur enim et corruent in eâ ; afferam enim super eos mala, annum visitationis eorum, ait Dominus. La voie qu'ils tiennent leur sera ce qu'est un chemin glissant à des hommes qui marchent dans les ténèbres; ils y feront cent faux pas; ils y trouveront outre cela cent personnes qui les pousseront si brusquement qu'ils ne se soutiendront point; ils tomberont; je ferai fondre sur eux toutes sortes de maux, je diminuerai le temps de leur vie, j'avancerai celui de leur mort, je viendrai les surprendre, les visiter, les examiner et les juger lorsqu'ils y penseront le moins.

Recedite, recedite, exite inde. Éloignez-vous, Monsieur, d'un chemin si dangereux ; quittez cette vie aisée et trop séculière que vous menez depuis si longtemps, et qui vous mène quelquefois jusqu'au bord du précipice. Venez prendre dans la retraite un air plus modeste et plus sévère ; venez vous faire un plan de vie plus chrétien et plus ecclésiastique.

Il y a des laïques des plus engagés dans le monde qui ont le courage de le quitter en de certains temps, et de faire des retraites réglées. Un ecclésiastique ne fera-t-il point pour son salut ce que font des laïques ?

Les Missionnaires, qui ne vont dans le monde que pour y porter Dieu, et parce que Dieu même les y porte ; les Missionnaires, qui n'y cherchent que Dieu, qui n'y parlent que de Dieu, qui ne s'y occupent qu'à convertir, à sanctifier, à sauver les âmes ; les Missionnaires, dis-je, reconnaissent qu'ils se dissipent dans les plus saints exercices de leur zèle, et qu'en lavant les péchés des autres ils sont en danger de se salir eux-mêmes. Ils viennent de temps en temps après leurs Missions s'enfoncer dans la solitude, pour se recueillir et pour se purifier : ils croient que ces retraites leur sont nécessaires ; et vous ne croyez pas en avoir besoin ? Souffrez, Monsieur, que je vous parle librement, et que l'amitié et le zèle l'emportent aujourd'hui un peu sur le respect que j'ai eu jusqu'à présent pour vous. Vous ne croyez pas, dis-je, avoir besoin de vous retirer quelquefois du monde, vous qui ne cherchez dans le monde que le monde ; vous qui n'y allez jamais sans danger, qui en prenez l'esprit aussitôt que vous y êtes, et qui en sortez très rarement sans en remporter quelque nouveau sujet de scrupule ?

Les Religieux les plus réglés, et dont la vie est une retraite perpétuelle, ne se trouvent pas encore assez retirés ; ils prennent tous les ans leur temps pour se renfermer plus étroitement et pour faire de plus exactes retraites. Et vous, vous tenez en assurance, Monsieur, au milieu du monde, dans une dissipation continuelle, dans une vie libre, sans vous contraindre, sans vous retirer jamais ? Si ces bons Religieux, déjà si resserrés par leurs règles, font prudemment de se resserrer encore davantage, faites-vous prudemment de vous exposer sans jamais rentrer en vous-même ?

Le Fils de Dieu, auquel le monde ne pouvait être dangereux, et qui, étant envoyé pour instruire les hommes, devait nécessairement se montrer et converser avec eux, a passé néanmoins dans la retraite les trente premières années de sa vie ; et, n'en ayant plus qu'environ trois à donner à la prédication et à l'instruction du monde, il fit encore, avant que de s'y engager, une retraite régulière sur le Thabor, où il passa quarante jours et quarante nuits, et dans une solitude affreuse, sans boire, sans manger, sans se reposer, sans parler à personne qu'à Dieu son père, joignant une mortification continuelle à une continuelle oraison. Durant ses trois dernières années, au fort de ses travaux évangéliques, il s'échappait encore souvent de la foule et du monde pour se retirer sur les montagnes et dans les déserts (1) ; et il a voulu qu'au même endroit où l'Écriture Sainte nous assure qu'il a été innocent et parfaitement pur, elle nous assurât aussi qu'il été séparé des pécheurs, et qu'il ne les voyait qu'autant qu'il était nécessaire pour leur salut. *Innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus.* (*Heb., c. VII, v. 26.*) Ce grand et fidèle Pontife, ce Prince des pasteurs, (*I Pet., d. V, v. 4,*) cet Évêque de nos âmes, (*I Pet., c. II,*) ce Prêtre éternel (*Ps. CIX, v. 4*) avait-il besoin de tant de retraites ; et, n'en ayant point besoin pour lui-même, pouvait-il faire davantage pour faire comprendre aux Évêques et aux Prêtres qu'ils en ont un fort grand besoin, qu'ils la doivent aimer, et qu'ils s'y doivent porter autant qu'ils peuvent, s'ils veulent conserver la pureté et acquérir la sainteté à laquelle il les appelle ?

(1) Ascendit in montem solus orare. (Matth., c. XIV, v. 23.) — Fugit iterum in montem ipse solus. (Joan., c. VI, v. 15.)

V. Les Prêtres sont obligés à la sainteté, et à quelle sainteté ils sont obligés.

Loquere ad Sacerdotes, filios Aaron. (*Lev., c. XXII, v. 1.*) Allez, Moïse, dit Dieu, parlez aux Prêtres, enfants d'Aaron ; dites-leur de ma part, que je les regarde comme des hommes qui sont à moi depuis qu'ils ont été consacrés à mon service ; qu'il faut qu'ils me fassent honneur, et que, devant me présenter l'encens et les pains de proposition, ils doivent être saints, parce que je suis le Saint et le Seigneur, qui sanctifie ceux qui me servent. — *Sancti erunt Deo suo, et non polluent nomen ejus ; incensum enim Domini, et panes Dei sui offerent, et ideo sancti erunt.* (*Ibid., v. 6*) Et un peu plus bas : *Consecrati sunt Deo suo, et panes propositionis offerunt ; sint ergo sancti, quia et ego sanctus sum, Dominus, qui sanctifico eos.* (*Ibid., v. 8.*)

Pesons toutes ces paroles, Monsieur ; il n'y en a pas une qui ne mérite une réflexion particulière.

Sint sancti. Voilà un commandement exprès que Dieu fait à tous les Prêtres d'être saints ; et pour marquer combien il a ce commandement à cœur, et qu'il souhaite extrêmement que tous les Prêtres le gardent, il le répète deux fois : *Sint ergo sancti ; ideo sancti erunt.* Qu'ils soient saints ; ils seront saints. Je veux qu'ils le soient ; je leur commande absolument de travailler à le devenir.

Consecrati sunt Deo suo. Voilà la première raison pour laquelle Dieu commande aux Prêtres d'être saints : c'est qu'ils lui sont spécialement consacrés. Ce qui est consacré à Dieu est saint ; il ne doit plus servir à aucun mauvais usage ; il ne doit plus servir même aux usages ordinaires du monde ; il ne doit pas aussi être inutile, il doit servir ; mais il ne doit servir qu'à l'honneur de Dieu, et à de saints usages. Nous sommes consacrés à Dieu par notre ordination, Monsieur, nous devons donc être saints ; nous ne devons plus nous employer à rien de profane ; nous ne devons plus employer, ni nos esprits, ni nos cœurs, ni nos langues, ni nos cœurs, ni nos langues, ni nos mains, à rien qui soit purement indifférent ; nous devons toujours être tout occupés de choses saintes ; toutes nos pensées doivent être saintes, toutes nos affections doivent être saintes, toutes nos paroles doivent être saintes, toutes nos actions doivent être saintes.

Incensum enim Domini, et panes Dei sui, panes propositionis

offerunt. Voilà une seconde raison qui oblige les Prêtres à être saints, c'est qu'ils doivent offrir de l'encens à Dieu, ils doivent lui présenter les pains de proposition. Comment les offrandes qu'ils font à Dieu, pour eux ou pour le peuple, seraient-elles agréables à sa divine Majesté, si eux-mêmes ne lui étaient pas agréables, s'ils n'étaient pas saints ? Joignez à cela, Monsieur, ce qui est marqué dans le premier livre des Paralipomènes, que les Prêtres et les Lévites avaient soin de se sanctifier, quand ils devaient porter l'Arche du Seigneur Dieu d'Israël. *Sanctificati sunt Sacerdotes et Levitae, ut portarent arcam Domini Dei Israël. (I Paralip., c. XV, v. 14.)* Si les Prêtres de l'Ancien Testament devaient être saints, pour offrir de l'encens et du pain commun ; s'ils devaient être saints pour porter l'Arche du Seigneur Dieu d'Israël, les Prêtres du Nouveau Testament, qui offrent le pain céleste, le pain de vie, le Fils unique de Dieu, et qui ont l'honneur de porter tous les jours le Seigneur même de l'Arche et le Dieu même d'Israël, ne seront-ils point obligés d'être saints ?

Sint sancti, quia et ego sanctus sum. Après les deux premières raisons, qui sont prises de la consécration et des fonctions des Prêtres, en voici une troisième prise de la sainteté de Dieu, auquel ils sont consacrés, et à l'honneur duquel toutes leurs fonctions doivent tendre. Ils seront saints, dit Dieu, parce que je suis saint ; et qu'étant saint comme je suis, je veux que mes ministres soient saints ; je ne puis souffrir que d'autres que des saints approchent ni de moi ni de mes autels. La sainteté est un titre que j'exige nécessairement pour le sacerdoce ; le défaut de sainteté est une espèce d'irrégularité dont je ne saurais me résoudre à dispenser personne. Que ceux qui n'ont pas le courage de s'appliquer à se faire des saints, n'aient donc pas la témérité de se faire Prêtres. S'ils le font, je les suspens, je leur défends de faire aucune fonction sacerdotale. *Non appropinquabunt ad me, ut sacerdotio fungantur mihi, neque accedent ad omne sanctuarium meum, juxta Sancta sanctorum. (Ezech., c. XLIV, v. 13.)*

La dernière raison est marquée dans ces paroles : *Sancti erunt Deo suo, et non polluent nomen ejus.* C'est-à-dire que les Prêtres qui ne sont pas saints font injure à Dieu ; ils flétrissent la gloire de son nom, ils souillent son temple, ses autels, son sacrifice ; ils scandalisent sa religion, ils font violence à sa sainteté, ils offensent sa majesté, et ils l'offensent sensiblement.

Sint ergo sancti. Qu'ils se fassent donc des saints, avant que de se faire Prêtres, et qu'ils ne se contentent pas d'une sainteté négative, et de n'avoir point de grands défauts. Qu'ils ne se contentent pas d'une médiocre sainteté positive, ni d'être saints à demi ; qu'ils soient tout-à-fait saints, *Sint sancti.* Qu'ils ne se contentent pas d'être saints en de certains temps seulement, ni seulement en de certains lieux ; qu'ils soient saints en tous temps et en tous lieux ; saints à l'église et à la maison, saints à l'autel et à la table, saints au chœur et dans les compagnies, saints dans leurs prières, dans leurs études, dans leurs affaires, dans leurs divertissements. Le caractère qu'ils portent est saint ; et comme ils sont toujours Prêtres, ils portent toujours ce caractère ; comme ils sont Prêtres partout, ils le portent partout : qu'ils soient donc saints partout ; qu'ils soient toujours saints ; et quelque saints qu'ils soient, qu'ils travaillent toujours à se sanctifier davantage, *Sint sancti.*

S'ils trouvent que je leur en demande beaucoup, qu'ils se souviennent que je suis le Seigneur, que j'ai droit de commander tout ce qu'il me plaît, et que, quoi que je leur commande, ils doivent m'obéir : *Sint sancti quia ego Dominus.*

Qu'ils sachent que toutes les grâces sont en ma dispositon, que je puis leur en donner de très grandes et en très grand nombre. Je suis celui qui sanctifie les autres ; j'ai un soin particulier de sanctifier mes ministres ; j'ai et le pouvoir et la volontè de ler donner toute la sainteté que je leur demande. *Sint ergo sancti, quia ego Dominus, qui sanctifico eos.*

Vous conviendrez, Monsieur, que Dieu est juste quand il commande aux Prêtres de se faire des saints, et qu'il est même trop bon de leur apporter tant de motifs, et de leur promettre tant de grâces, pour les y engager. Mais vous avouerez aussi que ce commandement, tout juste qu'il est, est d'une très grande perfection. Croyez-vous qu'il soit possible d'arriver sans retraite à une perfection si relevée ? A-t-on jamais vu des Prêtres qui se soient faits des saints dans les cercles, dans les grandes assemblées, dans les intrigues et dans les bruits du monde ? Est-ce là que Dieu a accoutumé de répandre ses grâces spéciales, douces, fortes, victorieuses, et de les répandre aussi abondamment et aussi constamment qu'il est nécessaire pour faire des saints ? Quand il voudrait les y répandre de la sorte, y serait-on en

état d'en bien profiter ? Y aurait-on le loisir de s'en laisser pénétrer, et d'y faire réflexion ? Pourrait-on seulement les y recevoir ? Par où entreraient-elles dans des esprits et dans des cœurs toujours fermés du côté du ciel, toujours remplis et agités des pensées et des désirs de la terre, toujours dans le tumulte et dans le trouble ? *Non in commotione Dominus. (III Reg., c. XIX, v. 11.)*

VI. Les saints Prêtres de l'Ancien et du Nouveau Testament ont conquis leur sainteté dans la retraite.

Voulez-vous savoir, Monsieur, où Dieu a accoutumé de sanctifier les Prêtres ? Lisez la Sainte Écriture et l'Histoire de l'Église.

Vou verrez dans la Sainte Écriture que le Fils de Dieu, ayant ordonné ses disciples, les ayant fait Prêtres *(Luc, c. XXIV, v. 49)*, et voulant les sanctifier parfaitement avant qu'ils commençassent leurs travaux apostoliques, ou qu'ils exercassent aucune fonction de leur ordre, il leur commanda de faire une retraite immédiatement après qu'il serait monté au ciel, et que ce fut durant cette retraite qu'ils furent remplis du Saint-Esprit, confirmés en grâce, et élevés à une éminente sainteté.

Vous verrez dans l'Histoire de l'Église que la retraite a toujours été la pratique commune des Ecclésiastiques qui ont voulu se sancti fier.

Saint Grégoire de Nazianze en fit une aussitôt qu'il eut été consacré ; et il la fit si longue qu'à son retour il en demanda pardon à son peuple, justifiant néanmoins son retardement, et soutenant que la peine qu'il avait eu à quitter la solitude, était plus pardonnable que la témérité avec laquelle plusieurs autres se produisaient et s'engageaient dans le travail. Car il est bon, ajouta-t-il, de se retirer un peu comme Moïse et Jérémie, et de revenir ensuite et de courir, quand on est appelé, comme Aaron et Isaïe. Mais la connaissance de notre propre faiblesse nous doit porter à la retraite, et le pouvoir de celui qui nous appelle quand il lui plaît, doit être seul capable de nous la faire quitter (1).

(1) Mysterium unxit me mysterio : parumper cessit ut me ipsum inspicerem et explorarem. Condonemus invicem : ego qui honestam a vobis violentiam passus sum, vos si quid est quod mihi tarditatis causâ succenseatis. Quanquam

Vous savez la longue retraite de saint Jérôme ; vous savez que saint Augustin en a fait plus d'une. Mais je ne sais si vous avez remarqué les sentiments qu'eut ce saint Père lorsqu'il se vit Prêtre ; le grand besoin qu'il crut en avoir alors plus que jamais, les instantes prières qu'il fit à Valère, son Évêque, pour avoir la permission d'en faire une d'environ deux mois.

« Vous me pressez, lui dit-il, mon Père, d'aller travailler avec « vous, et vous m'en croyez capable ; je me connais mieux que vous « ne me connaissez ; j'ai besoin de fortifier mon âme avant que de « m'engager dans un emploi si périlleux, et ce ne serait pas aimer « votre Église que de m'obliger à la servir dans l'état où je suis. « Quoique je sache à peu près ce qu'il faut savoir pour son salut, il « me manque encore plusieurs choses qu'il faut que j'acquière, si je « veux me rendre utile aux autres sans m'exposer à me perdre moi- « même, et que je ne puis acquérir que dans la retraite, par l'oraison, « par la lecture et par la pénitence.

« C'est ce qui m'a obligé de faire prier par mes confrères votre « très sincère et vénérable Charité de me donner du moins le peu « de temps qui reste d'ici à Pâques, et je vous en prie encore par « cette lettre. Autrement que répondrais-je pour vous et pour moi à « notre commun Seigneur et Juge ? Oserais-je lui dire que la multi- « tude des occupations ecclésiastiques m'aurait empêché de me re- « tirer pour penser à ma perfection ? — Mais, me dirait-il, méchant « serviteur, vous auriez trouvé le moyen de vous absenter un an et « davantage, s'il eût été nécessaire, pour aller plaider contre un « injuste usurpateur et pour conserver à votre Église un fonds qui ne « pouvait être utile qu'à soulager les nécessités corporelles des pau- « vres, et vous n'avez pas pu trouver le temps de faire quelques « retraites pour vous sanctifier : sachant que la sainteté vous eût été « nécessaire, non seulement pour consoler et assister les pauvres

hæc fortasse apud Deum melior est atque præstantior, quam nonnullorum aliorum celeritas. Bonum enim est et Deo sese parumper subducere, ut Moïses ille olim, ac postea Jeremias ; et rursus ad vocantem prompte atque impigre accurrere, quemadmodum Aaron et Isaias. Modo utrumque pro animo fiat, alterum ob propriam imbecillitatem, alterum ob vocantis potentiam. — (S. Greg. Nazian., Orat. 41.)

« dans leurs nécessités corporelles, mais encore pour sauver les âmes « et des pauvres et des riches.? Que répliquerais-je à cela, mon « Père ? Voudriez-vous que je disse alors à ce redoutable Juge : Sei- « gneur, prenez-vous-en à l'Évêque Valère ; il m'aimait tant qu'il n'a « pu se passer de moi, et il a cru sans me bien connaître que j'aurais « assez de vertu. Cette réplique ne vous ferait-elle pas trembler vous « même ? Je vous supplie donc par la bonté et par la sévérité, par la « miséricorde et par la justice de Jésus-Christ ; je vous supplie par « par cette même affection que vous me marquez, d'avoir pitié de « moi, de me donner tout le temps que je vous demande, et de m'ai- « der de vos prières, afin que mon absence ne soit pas inutile à « l'Église de Jésus-Christ (1). » Ce sont, Monsieur, les paroles de saint-Augustin.

Saint Fulbert, qui était Évêque de Chartres au commencement du onzième siècle, dit (2) que c'était alors la coutume des Prêtres de plusieurs diocèses, de faire une retraite de quarante jours immédiatement après leur ordination, avant que de célébrer leur première Messe, et qu'ils la faissaient si bien, avec tant d'application, de recueillement et de ferveur, que leurs Évêques leur permettaient de se communier eux-mêmes tous les jours de leurs propres mains, durant ces longues retraites.

Dans le siècle passé, le grand Archevêque de Milan, saint Charles Borromée, en faisait faire quatre à tous les clercs de son diocèse, avant que de les faire Prêtres. Il ne passait point d'année qu'il n'en fît lui-même pour le moins une ; souvent il en faisait deux par an, et la dernière qu'il fit avant sa mort fut d'un mois entier.

Je ne vous parle point de saint Ignace de Loyola, de saint Philippe de Néry, de saint François de Borgia, de saint François de Sales, du Père Bernard, de Monsieur Vincent, de Monsieur Ollier, de Monsieur le Noblets, de Monsieur Quériolet, du Père Eudes, ni des autres saints Évêques et Prêtres de ces deux derniers siècles. Tout le monde sait que c'est par la retraite que ces grands hommes se sont faits des saints ; qu'ils l'ont extrêmement recommandée à tous les

(1) *S. August., Epist. 148 ad Valerium.* Cette lettre est la XXI dans l'édition de Gaume. *Opera omnia Sti Augustini, V, t. II.*

(2) *Epist. 2 ad Finardum.*

ecclésiastiques ; qu'ils leur ont conseillé d'en faire tous les ans une ; d'interrompre pour cela, je ne dis pas les divertissements et les affaires du monde, dont ils ont cru que des ecclésiastiques devaient toujours être infiniment éloignés ; mais même les plus charitables exercices de la vie apostolique, et de croire que c'était quitter le prochain pour le prochain.

VII. La retraite est nécessaire aux Prêtres pour acquérir la sainteté qu'ils sont obligés d'avoir.

En effet, le Prêtre étant médiateur entre Dieu et les hommes, il doit pour l'intérêt des hommes mêmes traiter pour le moins autant avec Dieu qu'avec eux ; il faut qu'il sache les ordres de Dieu pour pouvoir les porter aux hommes ; il faut qu'il demande à Dieu des grâces pour les pécheurs, avant que de leur demander qu'ils soient fidèles à y correspondre ; il faut qu'il leur obtienne la pénitence à laquelle il les exhorte ; il faut qu'il en fasse une partie pour eux, et s'il veut que ses prières soient efficaces auprès de Dieu, s'il veut que ses exhortations entrent dans les esprits et dans les cœurs des hommes, il ne peut mieux faire que de travailler à se faire un saint par le fréquent usage de la retraite.

Quand un Prêtre a passé huit jours avec Dieu, il ne peut ne pas se ressentir d'une si sainte compagnie ; il sort de là comme un autre Moïse *(Exode, c. XXXIV, v. 29.)*, tout en feu et tout éclatant de lumière ; il porte cette lumière et ce feu partout ; les Fidèles reçoivent toutes ses paroles comme des oracles ; tout ce qu'il dit porte grâce ; vous diriez que ce n'est plus un homme qui parle, mais que c'est Dieu qui parle par la bouche d'un homme. Oh ! qu'un Prêtre est puissant quand il est rempli et animé de l'esprit de Dieu ! Il fait plus en un mot que plusieurs autres ne feraient par bien des sermons.

Mais que la retraite rende ou ne rende pas le Prêtre utile aux autres, n'est-ce pas assez qu'elle lui soit nécessaire pour sa propre sanctification ? De quoi lui servirait-il de sanctifier tout le monde, s'il ne se sanctifiait pas lui-même, et s'il se perdait en sauvant son prochain ? Toutes les âmes lui doivent être chères ; mais la sienne lui doit être seule plus précieuse que toutes les autres ensemble. Il doit, préférablement à tout, travailler à se sanctifier et à se sauver ; et il

ne doit pas, quand il s'agirait de tous les hommes, ni s'exposer à se damner, ni perdre le plus petit degré de grâce ou d'amour de Dieu.

Malheur à nous si, pour faire les affaires d'autrui, nous négligeons les nôtres! Malheur aux flambeaux qui se consument et se perdent en éclairant les hommes, et aux canaux qui donnent toute l'eau qu'ils reçoivent et qui n'en conservent point pour eux! Malheur à ces miroirs ardents et glacés en même temps, qui reçoivent les rayons du soleil et qui les laissent passer, ou les réfléchissent sans en retenir un seul; qui échauffent tout ce qu'il y a de plus froid, qui amollissent tout ce qu'il y a de plus dur, qui embrasent tout et qui demeurent cependant eux-mêmes froids comme glace!

Ce sont, Monsieur, les comparaisons des Pères spirituels, qui ajoutent que nous ne devons pas ressembler à des canaux, mais à des bassins qui ne donnent de l'eau que lorsqu'ils sont pleins, et qui demeurent toujours pleins lorsqu'il débordent; que nous ne devons pas être comme des flambeaux, ni comme les miroirs que je viens de dire; mais comme le soleil qui, éclairant et échauffant tout le monde, retient toujours plus de lumière et plus d'ardeur qu'il n'en communique.

Nous condamnons les Scribes et les Pharisiens qui disaient et qui ne faisaient point (*Matth., c. XXIII, v. 3*); qui avaient toujours le Seigneur dans la bouche et qui ne l'avaient point dans le cœur. Ne suivons pas leur exemple.

Efforçons-nous au contraire d'imiter le Fils de Dieu qui a été plein de grâce (*Joan., c. I, v. 14*) avant que d'en répandre ce que nous en avons reçu de sa plénitude (*Ib., v. 16.*); qui a pratiqué avant que d'enseigner (*Act., c. I, v. 1*): qui a donné très peu à la conversation, très peu à la prédication, et qui a presque tout donné à la retraite et aux exercices de la vie intérieure.

Voilà le grand exemplaire des Prêtres; exemplaire sûr, exemplaire qu'il faut nécessairement que nous suivions, si nous voulons nous sauver et en sauver d'autres avec nous.

Venez, dit-il, suivez-moi et vous aurez un trésor dans le ciel (1). Venez après moi, et je vous ferai des pêcheurs d'hommes (2).

---

(1) Veni, sequere me, et habebis thesaurum in cœlo. (Luc. c. XXVIII, v. 22.)

(2) Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum. (Matt., c. IV, v. 19.)

Allons, Monsieur, allons après Jésus Christ; suivons-le, puisqu'il nous fait l'honneur de nous inviter à le suivre; suivons-le surtout dans les sentiments qu'il a eus de la retraite. L'exemple d'un Homme-Dieu est pour nous une souveraine raison, de laquelle nous ne pouvons nous défendre et à laquelle nous devons nous rendre avec amour. Je le prie de tout mon cœur de vous en faire la grâce, et de vous inspirer la charité de lui demander la même grâce pour

Votre très humble et très obéissant
Serviteur en Notre Seigneur,

Louis le Valois (1)
s. j.

(1) Le Père Le Valois mourut à Paris en 1700. La lettre que nous venons de reproduire parut en 1684.

II

Adaptation des Exercices aux Prêtres

1° — Il ne s'agit pas de la *retraite pastorale,* mais de la *retraite fermée,* où l'on applique, à un nombre restreint de Prêtres, la méthode du Livre des Exercices ;

2° — On néglige à dessein les questions subsidiaires, par exemple : Quel temps peut durer le développement des points ou la conférence ? Quel temps laisser pour la méditation personnelle ? Quel genre de parole réussit le mieux ? Quel ton convient-il de prendre ?...

A la question délimitée, je réponds : 1° Il faut donner les Exercices aux Prêtres sans atténuation ; 2° Il faut donner aux Prêtres les Exercices adaptés à leur situation.

I. Donner aux Prêtres les Exercices sans atténuation

La question se pose ainsi : Doit-on toujours présenter les Exercices aux Prêtres, avec appareil complet et exclusif de leurs divisions, de leurs règles, de leurs remarques, sans se permettre d'en changer ni l'ordre ni la formule ? Ou bien admettre et chercher une accommodation, dans le but d'inspirer aux Prêtres, avec le goût et l'estime des Exercices, le désir d'y revenir ?

En d'autres termes, ne peut-on donner aux prêtres une *retraite sérieuse, fructueuse,* en rajeunissant, par le vernis de termes nouveaux, la vétusté des formules ignatiennes, ou en imaginant des moules ingénieux pour y couler la pâte complaisante des vieux cadres ?

J'exprime ici, évidemment en termes peu mesurés, le double courant auquel les directeurs ou prédicateurs de retraites sacerdotales seraient tentés de se rattacher plus ou moins, selon leurs préférences et aussi selon leur expérience. La difficulté s'explique. « Saint Ignace, dit le P. Gagliardi, s'exprime avec une extrême concision : beaucoup de ses sentences ne sont pas sans obscurité, un peu à la façon des aphorismes. Il l'a fait à dessein, il a formulé des vérités dont l'expression synthétique peut, par l'analyse, s'adapter à tous les états. Pour l'œuvre d'adaptation, il s'est fié à la prudence de celui qui fait ou donne les Exercices. (1) »

(1) *Commentarium in librum Exercitiorum. Proemium.*

Ces derniers mots semblent indiquer le principe de solution. Le Directoire, d'ailleurs, précise la question, en éclaire la portée et la résout d'une façon générale, en délimitant ce qu'il faut maintenir et ce qu'on peut modifier. *Admonendus est instructor, etiamsi ex una parte omnem eius ordinem, ac methodum, et particularia documenta exacte servare debeat, et quo exactius servabit, eo magis concurret Dominus ; tamen ex altera parte multa eius prudentiae, pro varietate vel personarum quae faciunt Exercitia vel spirituum quibus agitantur, ut vel ista Exercitia moderari, vel etiam aliqua praesenti earum necessitati opportuna praescribere possit.* (1)

La mise en œuvre de ce programme reste toujours délicate d'exécution ; aussi rien n'est plus recommandé, dans les Constitutions, aux enfants de la Compagnie, que de se rendre familiers les Exercices. Pour nous encourager, il est bon de rappeler cette affirmation du Directoire. *Cum humilitate cognoscere possumus, et certe etiam debemus, hoc totum quodcumque est, nempe peculiarem hanc instructionem, seu modum meditandi, et peculiaria haec documenta tam utilia, tamque solida, esse praeclarum quoddam donum ac munus a Deo datum Societati nostrae.* (2) Il est donc possible, il est prescrit de donner les Exercices aux Prêtres, en s'attachant à la méthode transmise par N. B. Père. Mgr d'Hulst, a exprimé le regret qu'on ait parfois montré une défiance exagérée de la capacité réceptive des Prêtres séculiers ; prenons garde de mériter pareil reproche et de commettre pareille injustice : qu'ils trouvent entre nos mains l'instrument admirablement forgé et façonné pour l'éducation, la formation et la pratique de la vie spirituelle.

Donner des Exercices aux Prêtres, ce ne sera pas seulement prêcher avec plus ou moins de conviction et de force ; ce ne sera pas même développer et faire jaillir aux lumières de l'expérience, les considérations pratiques pour leur état, ce sera avant tout conduire le retraitant, l'aider, le soutenir, lui préparer une matière pour son effort personnel, dont il tirera par le travail, le fruit propre de la méthode des Exercices. Nous ne reconnaîtrons comme retraite digne ce ce nom, que celle où les Prêtres auront voulu résolument rompre

(1) *Directorium.* VIII, 5.
(2) *Directorium. Proemium,* 9.

avec une vie naturelle et les dangers qu'elle occasionne, se mettre à la suite de J.-C. crucifié, avec l'intelligence de la nécessité du sacrifice, et lorsqu'ils sortiront armés pour le combat spirituel, « comme des hommes de Dieu parfaits et disposés à toutes sortes de bonnes œuvres. »

Traitons donc nos frères dans le sacerdoce par la méthode exactement gardée du Livre des Exercices ; ainsi nous quitteront ils munis d'une spiritualité sûre, solide, appuyée sur des principes clairs, certains, autorisés, à distance du rigorisme, et en garde contre la *mysticité* outrée, vague, sentimentale ou prétentieuse. Adaptons, comme il est juste, les Exercices aux Prêtres, mais que, selon le vœu du Directoire, cette adaptation ne soit ni une métamorphose, ni un produit de l'esprit personnel : *Servetur a nostris omnibus uniformitas, et non suo quique ingenio et placito Exercitia interpretur ; ex qua re novi ac varii subinde modi introducerentur.* (1)

Nos maîtres anciens poussaient jusqu'à une sorte de religion, ce respect de l'*uniformité* dans la tradition du Livre des Exercices. Écoutons le P. Petitdidier dont tout le monde connaît l'admirable retraite de 30 jours. « Je me suis appliqué de toutes mes forces à faire passer dans cet ouvrage (la retraite), le pur esprit de saint Ignace ; je l'ai puisé aux sources mêmes du Livre des Exercices et du Directoire ; depuis 60 ans et plus, j'ai lu tout entier, chaque année, l'un et l'autre livre, et j'ai pris à tâche de ne pas m'éloigner, pour si peu que ce soit, de la méthode de N. B. Père, observant toutes les règles, annotations, additions : ce qu'ont négligé la plupart de ceux, même parmi les Nôtres, qui ont donné, en langue vulgaire, les Exercices de 8 ou 10 jours : « *Quod neglexerunt plerique etiam ex Nostris qui octo decemve diebus Exercitia vernacule tradiderunt ;* au détriment, conclut le P. Petitdidier, de ce qui fait le nerf et la vigueur des plus belles méditations, *speciosas meditationes suis nervis exspoliantes.* »

Je suis heureux, en terminant cette première partie de la question proposée de citer une page de Mgr d'Hulst :

« Dans les retraites pastorales, les Prêtres entendent la parole de Dieu, qui leur est annoncée en dehors... Mais l'habitude d'écouter

(1) *Directorium. Proemium,* 10.

et de recevoir leur fait perdre de vue le rôle actif, que tout retraitant doit remplir, pour atteindre aux fins de la retraite. A part l'examen de conscience, on peut dire que le retraitant reste passif, laissant tout l'effort au prédicateur, qui ne devrait être que l'auxiliaire de sa propre activité. Comment s'étonner alors du peu de durée des impressions subies? La méthode de saint Ignace est faite pour prévenir ce malheur. Ce qu'il propose à l'âme de bonne volonté, qui se met sous sa conduite, ce n'est pas d'entendre une série de sermons, c'est d'accomplir une série d'*Exercices :* le rôle du Directeur de la retraite consiste à bien combiner cette série... C'est tout un travail personnel, qui est demandé à l'hôte volontaire de la solitude, travail énergique, facilité par des secours divers, intérieurs ou extérieurs, par la science profonde qui a dicté la méthode, par l'expérience de celui qui en dirige l'application.» (1)

Faisons donc, nous aussi, passer hardiment nos Prêtres retraitants par les chemins que N. B. Père a tracés, afin qu'en nous quittant ils puissent dire avec vérité : *nous avons fait les Exercices.*

II. Donner aux Prêtres les Exercices adaptés à leur situation.

Le Directoire donne explicitement les indications utiles pour la manière d'approprier aux Prêtres la méthode des Exercices et en esquisse comme la théorie générale : « *Si sint Ecclesiastici, ita erunt instituendi in Exercitiis, ut cognoscant quantam virtutem exigat ille status, eamque acquirere cupiant, et doleant si non hactenus habuerint. Quare ita dirigendi sunt, ut vitia et pravos affectus exuere decernant, et contrariis se virtutibus ornare, quae ecclesiastico homini necessariae sunt : ut semper meminerint, se divino cultui, et Ecclesiae ministerio dicatos et consecratos esse, ideoque munus suum implere satagant ; ut etiam beneficiorum proventus recte dispensare, et in eos usus quos oportet, erogare studeant, denique ut etiam zelum Dei habeant, et pro animarum salute juxta vires, et talentum, et officium elaborent.* » (2)

(1) Rapport sur l'établissement d'une maison de retraites selon les Exercices de saint Ignace.

(2) *Directorium* IX, 10.

Pour nous guider dans la réalisation pratique de ce programme, nombreux sont les ouvrages que les N. N. pourraient consulter. Le sympathique et très érudit organisateur de la bibliothèque des Exercices souhaite de voir devant les rayons de sa bibliothèque ceux qui disent que la Compagnie a fait peu de choses pour la « sanctification du Clergé. » Là s'alignent, par ordre de nationalité, plus de 100 auteurs, qui ont écrit des retraites ecclésiastiques, de divers genres.

Parmi ces noms, je m'arrête à celui, bien classique, de Maffei. Cet ouvrage, dont il a été donné récemment une traduction, s'intitule : « *Exercitia usui personarum ecclesiasticarum adaptata* ».

A. — Or, dans les *Avertissements avant les Exercices,* après avoir, comme il sied, prémuni les Prêtres contre la dissipation, il les exhorte à préparer leur âme pour recevoir les dons du Saint-Esprit et l'onction intérieure de la grâce, et par quels moyens ? *Per ferventes orationes, meditationes, considerationes, attentam asceticorum librorum lectionem, conscientiae examina,* etc. — « Je ne doute pas, ajoute-t-il, que vous, en qualité de Prêtre, vous ne sachiez manier ces armes spirituelles avec aisance et adresse. Je vous propose donc, dans les *méditations*, ces vérités solides et ces enseignements inébranlables de notre foi, que le Livre des Exercices de saint Ignace nous présente, car ces vérités et ces enseignements contiennent toute la force qui vous déterminera à fuir le péché et à embrasser étroitement toute vertu. » Et quels objets propose-t-il dans la méditatiation ? Les quatre fins dernières de l'homme, la Vie de Notre-Seigneur et les exemples qu'elle nous a laissés. Voilà bien ce pur et véritable esprit de saint Ignace dont parlait le P. Petitdidier.

B. — Dans les *Considérations,* Maffei recueille, ordonne et condense tous les détails particuliers à la vie du Prêtre, soit à sa vie intérieure, soit à sa vie comme pasteur et comme mandataire de l'Église. « Pour les considérations, dit Maffei, elles auront pour objet les différentes obligations qui s'imposent au Prêtre, comme créature, comme homme, comme chrétien, comme sujet à la mort, comme baptisé, comme chrétien fortifié par le saint Chrême, comme pénitent, comme Prêtre, comme pasteur des âmes, comme confesseur, etc. (1)

(1) Monita p. 13, Ratisbonne, 1740.

En citant Maffei, je cite le type classique. Sa manière est sinon la plus suave, du moins la plus claire ; car si d'une part, lorsque les considérations s'entremêlent à la méditation, elles ont l'avantage de rendre celle-ci plus vivante, d'autre part, les méditations, dégagées des avis particuliers à une classe de retraitants, conservent mieux le caractère d'exercice, de prière et d'amour qui leur est essentiel. Les considérations toutes pratiques distraient toujours. Elles détournent les yeux du divin modèle, empêchent de prier. On les réservera plutôt pour les conférences, où quelquefois elles pourront faire le sujet d'une courte glose.

Indiquons en passant les considérations qui semblent plus opportunes à proposer : « Importance de l'oraison, manière de faire oraison. » Il y a sur ces deux points ample moisson à recueillir. Qui n'a entendu quelques Prêtres, parmi les meilleurs, déplorer de ne pas savoir vraiment bien faire oraison ? Qui n'en a entendu accueillir comme une révélation, l'exposition des méthodes de saint Ignace, qui a suffi parfois à modifier totalement leur pratique de l'oraison, et par suite leur vie spirituelle.

Examen particulier, lecture spirituelle, par dessus tout de l'*Ecriture Sainte, récitation pieuse de l'office divin*, comme un des moyens les plus efficaces de vie intérieure ; *la célébration de la sainte messe et l'action de grâces, la confession régulière, les moyens de conserver la chasteté sacerdotale, la valeur du temps pour le Prêtre, le travail, le zéle, la préparation de la parole de Dieu* dans les catéchismes et les prônes, *l'administration du sacrement de Pénitence, la direction et les conseils au confessional, le désintéressement et l'esprit d'obéissance,* etc., autant de sujets pratiques.

Peut-être ne semblera-t-il pas inutile de toucher avec tact et discrétion, des sujets qui encourageraient les Prêtres dans l'estime de leur vocation, aviveraient la foi en leur sacerdoce, en la vertu des sacrements, principalement en la vertu de la Sainte Eucharistie, en l'autorité suprême de celui qui tient, sur terre, la place de Jésus-Christ ; Ne peut-on pas redire aujourd'hui, avec quelque raison, cette interrogation de Saint-Augustin : «*Si sal infatuatum fuerit, in quo salietur, si vos per quos condiendi sunt quodam modo populi, metu persecutionum temporalium amiseritis regna cœlorum, qui erunt*

homines per quos a vobis error auferatur, cum vos elegerit Deus, per quos errorem auferat ceterorum? » (1)

Il est une autre façon de concevoir l'adaptation des Exercices aux retraites de Prêtres, où le prédicateur se donne plus de large. Il conserve l'ordre des Exercices et n'a garde d'omettre les méditations, qui sont le frontispice de chaque semaine et il y ramène les méditations secondaires. Mais sa méthode est moins strictement fidéle à la tradition. Ainsi, il ne fera qu'une allusion indirecte, ou même passera outre à ces méditations de la deuxième semaine, que le P. Petitdidier appelle *substantielles* et *quasi capitales*, savoir : les deux Étendards, les Trois Classes, la Méditation des Trois degrés d'humilité. Il les remplace par des paraboles tirées de l'Evangile, des traits empruntés aux écrits ou à la vie des Saints, sans même le souci de faire courir, sous cette appropriation, les lignes et la vie des méditations capitales.

On peut voir un exemple de ce procédé dans l'instruction pratique de Théologie Mystique de Lohner, ou selon le sous-titre, *Méthode facile et nouvelle pour faire les Exercices de Saint-Ignace*, ouvrage particulièrement destiné aux Prêtres.

Dans un premier volume, il donne la manière d'une retraite de huit jours, non seulement en gardant la division par semaines et en tenant compte de la triple voie purgative, illuminative et unitive (qu'on ne doit jamais omettre à moins de circonstances particulières), mais en suivant le plus possible l'ordre des méditations prescrit par Saint Ignace.

Ensuite il songe que la « variété est agréable et que les sujets proposés paraissent d'autant plus efficaces qu'ils sont exclusivement appliqués à la profession du retraitant », et il dirige *toutes les méditations et toutes les considérations* vers l'estime et la perfection de l'état sacerdotal.

En conséquence il offre deux types de retraites sacerdotales ; dans l'une, suivant la manière de Maffei, il sépare nettement l'objet des méditations et l'objet des considérations ; dans l'autre il suit le plan et la méthode que nous indiquions tout à l'heure, rapportant

(1) In Brev. Com. Doct. lect. III Noct. Doctor. 1° loco.

tout, méditations et considérations, au développement et à l'examen de sujets qui conviennent particulièrement aux Prêtres.

Entre la manière des deux auteurs, on reste libre de choisir, comme aussi de préferer celle qui semble plus heureusememt joindre le double avantage de sauvegarder toute la vigueur de la méthode des Exercices, et, sous l'influence pénétrante de cette méthode, de donner aux considérations une plus sûre garantie d'efficacité pratique. Mais, qu'on adopte l'un ou l'autre type de retraite, le prédicateur, rompu au maniement des Exercices et rempli de leur moelle fortifiante, sentira toujours le besoin du fil conducteur et, plus ou moins serré, voudra toujours l'avoir en sa main.

CONCLUSION. — Il faut donner aux Prêtres les Exercices et garder fidèlement l'ordre et la méthode prescrits par N. B. Père, mais pourvu que cette condition soit remplie, le champ reste ouvert au discernement, à l'expérience, voire au talent des NN., mais surtout à la fervente oraison, qui attire les lumières et les grâces de de l'Esprit-Saint.

Anatole Flamérion
s. j.

III.

La prière pour les Prêtres en retraite.

L'Apostolat de la prière a consacré plusieurs fois l'intention du mois aux retraites ecclésiastiques. Naguère le *Messager du Cœur de Jésus* écrivait : « Dans la première retraite ecclésiastique qui eut lieu à Jérusalem, d'après les ordres mêmes de Jésus-Christ, dans la retraite du Cénacle, qui fut couronnée par la descente du Saint Esprit, l'Évangile fait expressément remarquer que les apôtres n'étaient pas seuls ; ils étaient assistés par les Saintes Femmes qui priaient avec eux. Pour arriver au Cœur de Jésus, les uns et les autres prenaient pour intermédiaire le Cœur de Marie. *Erant omnes perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus et Maria matre Jesu.* Puisse-t-il en être encore ainsi ! Que toutes les âmes dévouées à Jésus-Christ, et désireuses de l'avénement de son règne, redoublent de ferveur pendant ce mois et les deux mois suivants, ce temps est pour le champ le plus fertile de l'Église, la saison des semailles et de la moisson tout à la fois. »

Ce sont pareilles considérations qui ont porté divers Évêques à ordonner la récitation d'une oraison au Saint-Esprit durant la messe pendant la période des retraites pastorales et à recommander aux prières des simples fidèles les retraites des prêtres. Aussi a-t-on vu parfois en quelques diocèses, des groupes de chrétiens et de chrétiennes se réunir à l'église paroissiale pour prier pour leurs pasteurs en retraite (1). Dans les communautés religieuses cette grande intention n'était pas oubliée, et à la prière on ajoutait quelques mortifications.

(1) Le célèbre Jacques Marchant, dans sa *Virga Aaronis* (1630), proposait cette prière : O Jesu, Dux Sacerdotum et Pastorum, inspira illis desiderium et amorem hujus sacræ solitudinis et recollectionis : in qua de anno in annum se valeant agnoscere, et Te ; se humiliare et contemnere, Te exaltare et glorificare. Ibi agnoscant quomodo ex se semper deficiant et ad nihilum tendant, quodque septem tempora mutentur super se, nisi Tu qui idem semper ipse es, semper bonus, justus et sanctus, eos in Te stabilias. Da igitur illis in solitudine ut claudentes aurem ad vocem foris sonantem, audiant te veritatem intus docentem ; et clausis oculis ad exteriora, cælestia penetrent in interiora. Ibi renovent animum, et magis ac magis accendantur ad tuum obsequium. Ita, o Jesu, innocentiæ restitutor et amator, dirige ad Te corda servorum, ut novo semper fervore concepto, et in fide inveniantur stabiles, et in opere efficaces.

On peut lire dans la vie d'une pieuse domestique (Marie Brotel) qui paraît avoir été favorisée de grâces extraordinaires, un exemple de ces préoccupations sûrement bien apostoliques. L'auteur de cette vie rapporte que dès que commençait la retraite particulière du diocèse, elle se mettait elle-même en retraite. Elle passait ces jours en oraisons, en mortifications. et en sacrifices. Il en était de même lorsque le grand séminaire faisait la retraite qui précède l'ordination.

En 1917, Son Éminence le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines, recommanda aux prières des fidèles et spécialement des communautés religieuses, les retraites de son clergé dans une lettre dont les accents paternels et suppliants ont dû toucher bien des cœurs. Nous la reproduisons intégralement ci-après.

Lettre de son Éminence le Cardinal Mercier (1)

20 Août 1917.

AUX FIDÈLES & PLUS SPÉCIALEMENT
AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
DU DIOCÈSE DE MALINES

Mes bien chers Frères,

Au moment où ces lignes vous parviendront, les prêtres de vos paroisses, les directeurs de vos communautés, le clergé de nos maisons d'enseignement seront en retraite ou se disposeront à y entrer. Cela veut dire, mes Frères, que, pendant une semaine, ils s'abstrairont de leurs occupations habituelles, si saintes soient-elles, pour se vouer plus intensément à la sanctification de leur âme et s'armer d'un nouveau courage afin de reprendre ensuite avec plus de générosité encore et plus fructueusemsnt pour vous, leur labeur quotidien.

Mes bien chers Frères, assistez en esprit et d'intention à cette retraite de vos prêtres. Car ils sont vôtres : ils vous appartiennent ; ils se sont donnés à vous, ou plutôt, Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Grand Prêtre, — qui se tient sans cesse debout, resplendissant des glorieuses blessures de son sacrifice, devant son Pére, plaidant notre cause devant Lui, — Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Grand Prêtre,

(1) *La Vie intérieure.* Retraite. Bruxelles. Action catholique. 1918. p. 25.

vous les a donnés, afin qu'ils Le remplacent visiblement auprès de vous.

Vous vons rendez compte de la sainteté qu'ils devraient avoir et faire transparaître à travers toutes les démarches de leur vie. Soyez sûrs, mes Frères, qu'ils sont, comme vous, pénétrés de ce sentiment, et qu'ils souffrent de se sentir souvent si inférieurs à la sublimité de leur ministère.

Soyez sûrs que celui qui vous écrit ces lignes gémit souvent, pour lui-même et pour ses prêtres, sous le poids de ses responsabilités, et tremble à la pensée du compte terrible qui nous sera demandé de l'usage que nous auront fait de toutes ces grâces que le bon Dieu nous a prodiguées, nous prodigue encore, et, que Notre divin Sauveur Jésus a payées de tout le prix de son Très Précieux Sang.

Ce sont les parents, dit Saint Paul, qui doivent pourvoir au besoin de leurs enfants : vos prêtres pourvoient à vos besoins spirituels. Néanmoins, lorsque les enfants voient leurs vieux parents souffrir ou pleurer, ils auraient bien mauvais cœur s'ils ne leur venaient pas généreusement en aide.

Venez-nous donc en aide.

Nous apprécions, en ce moment, dans le silence, sous le regard de Dieu, tout ce qui nous manque pour être de saints prêtres, à la hauteur de notre mission surnaturelle.

Ne nous jetez pas la pierre, mais priez pour nous, secourez-nous.

On a si vite fait de critiquer, de censurer, de condamner.

Mais vous ne vous dites pas, que c'est à votre service que les prêtres contractent les imperfections qui vous froissent. Ils pourraient, s'ils ne songeaient qu'à eux-mêmes, s'enfermer dans la solitude et s'y livrer, soit à la prière, soit à l'étude soit même à des distractions profanes légitimes, sans courir le risque ni de se souiller au contact du monde, ni de s'exposer à la raillerie de l'ennemi, ou, ce qui leur est plus amer, à la médisance de leurs propres enfants.

Non, vos prêtres ont l'âme plus haute et plus virile : à l'exemple de Saint Ignace de Loyola, le glorieux fondateur de la Compagnie de Jésus, ils disent à Dieu, Mon Dieu, si vous m'en donniez l'option, j'aimerais mieux voir se prolonger ma vie dans l'incertitude de mon

éternité, au service de votre gloire et des âmes, que de mourir, sur l'heure, avec l'assurance de mon Paradis.

Soyez-leur donc reconnaissants de cette grandeur d'âme dont le bénéfice principal est pour vous. Soyez indulgents pour leur fragilité. Édifiez-vous à l'exemple de leur abnégation et de leur vertu.

Le bon Dieu aurait pu confier à des anges son ministère sacerdotal. Mais les anges ne vous eussent donné ni le spectacle visible d'une mission divine, ni celui des luttes, de l'effort, imitables par vous, d'une vie qui veut être conforme à l'Evangile.

C'est pour se rapprocher de leur idéal évangélique, que les prêtres font leur retraite annuelle. Associez-vous à eux — du 20 août au 22 septembre — dans la prière, dans la pénitence, dans de saintes aspirations à une vie plus haute et plus pure.

Dans une famille, les joies et les espérances, les résolutions même sont communes.

La paroisse est une famille; la communauté religieuse en est une plus intime encore.

Pénétrez-vous de l'esprit de famille.

Je demande aux fidèles des paroisses un acte de piété, chaque semaine, soit la récitation d'un rosaire ou l'exercice du chemin de la croix, soit l'assistance à la messe et la sainte communion, pour les prêtres retraitants,

Je demande aux Supérieurs et aux Supérieures des maisons religieuses de proposer à leur communauté un programme de prière et de pénitence à la même intention.

Je leur demande à tous de me faire une place dans leur pieux souvenir. Le bon Dieu les en récompensera, car Il a dit : « Honore ton père et ta mère, afin de vivre longuement. » Et encore : « Tout ce que vous aurez fait pour secourir le moindre de miens, je le considèrerai comme si vous me l'eussiez fait à moi-même. »

En retour, mes bien chers Frères, je vous envoie à tous et à chacun de vous ma paternelle bénédiction.

† D. J. Card. MERCIER
Arch. de Malines.

APPENDICES

I.

Lectures pendant les repas pour retraites de Prêtres.

(Au début de la retraite) Lettre du P. Le Valois sur la nécessité de la retraite.

S. François de Sales.

St. François de Sales guide et modèle du prêtre et du pasteur, par un Directeur de grand Séminaire.
Vie par Mr Hamon. Paris, Lecoffre.
Vie par Mr de Margerie. Paris, Gabalda.
Vie par le marquis de Ségur. Paris, Tolra.

S. Vincent de Paul.

Vie par Em. de Broglie. Paris, Gabalda.
Vie par Abelly — surtout le livre dernier, vertus du Saint, et dans Manuel des retraites de S. Vincent de Paul. Paris, Pillet et Dumoulin : Lectures pour la retraite : Les vertus de St Vincent de Paul par l'abbé Maynard.
Boudignon. St Vincent de Paul, modèle des hommes d'œuvres. Paris, Gaume.

Saint Curé d'Ars.

Vie par l'abbé Monnin. Choisir les chapitres et couper les longueurs.
Vie par Vianney. Paris, Gabalda.

S. François d'Assise.

Vie par l'abbé Le Monnier. Paris, Lecoffre. — T. I c. II-IV — T. II ch. XVI-XVIII.
Vie par le Père de Chérancé. Paris, Plon.

Bx Grignion de Montfort.

Vie par l'abbé Laveille. Paris, Poussielgue.

Divers.

Vie du P. Chevrier par Villefranche. Lyon, Vitte.
Vie du Prêtre du peuple : Mr Planchat par Mr Maignen.
Vie de Dom Bosco par Villefranche. Paris, Blond.
Vie de Jean Marie de Lamennais par Mgr Laveille. Paris, Poussielgue.
Vie de St Jean Chrysostôme par l'abbé Martin d'Agde.
Just de Bretenières par Mgr d'Hulst.
Pierre Olivaint par le Père Ch. Clair. Palmé.
L'Esprit de St François Xavier par le P. Laborde.
Un Professeur. Le Père J. M. Traboul. Toulouse, Trinchant.
Vie du Vén. Cottolengo. Gastaldi, Nice. — Vr aussi les articles Cottolengo, dans *Études*, T. 135.
Monseigneur de Ségur. Souvenirs et récits d'un frère par le marquis de Ségur. Paris.

Courtes lectures très spirituelles convenant par exemple au petit déjeûner du matin.

Esprit du Curé d'Ars par Monnin. Paris, Gervais.
Mémorial du Bx Pierre Le Fèvre par Bouix.
Vénérable de la Colombière. Ses impressions de retraite.
Vie de Ste Thérèse par elle-même. Quelques chap. 25, 32, 40.
P. Olivaint. Notes de retraites v. g. T. I. p. 211, 220, 222, 269. — T. II. p. 276. Paris, Albanel. 1873.
Pie X. Exhortation au clergé.
Mgr Dadolle. Retraite d'ordination, Paris, Gabalda.
St Léonard de Port-Maurice. Le Livre des résolutions et sentiments de ferveur. Tournai, Casterman.

II

La retraite et la célébration de la messe (1)

« Q. — Un prêtre zélateur des œuvres eucharistiques, n'assiste point à la retraite ecclésiastique du diocèse, qui dure cinq jours et qui se tient annuellement au Grand Séminaire, où sans doute très peu de prêtres peuvent célébrer le saint sacrifice. Il justifie ses absences en disant : « j'irais volontiers à la retraite, s'il y était permis « de dire la messe. Il n'est pas possible qu'une pareille abstention « honore Dieu, soulage les défunts et sanctifie le prêtre plus que la « célébration du saint sacrifice. Pendant plusieurs jours, des cen- « taines de messes omises, quel désastre ! »

Que penser du langage de cet ecclésiastique ?

R. — Ce langage part d'un bon naturel, mais il porte à faux.

Le saint sacrifice, par lui-même, indépendamment de celui qui l'offre, produit *ex opere operato*, une large partie de ses effets ; mais il en est d'autres qu'il ne produit qu'en raison des bonnes disposition du ministre. Par conséquent, tout ce qui contribue à mettre ou à entretenir le prêtre dans ces bonnes dispositions est de nature à augmenter les fruits du saint sacrifice, et rien n'est plus avantageux pour la sanctification du prêtre qu'une bonne retraite. Si, pour jouir de cet avantage, il faut sacrifier la célébration de quelques messes, la perte spirituelle en est amplement compensée par la célébration plus parfaite et plus sainte des messes qui suivront.

De plus le prêtre est strictement obligé à une vie sainte, digne de ses augustes fonctions, et tout particulièrement du rôle qu'il remplit dans la célébration de la sainte messe. Sans la retraite, il lui est bien difficile de se maintenir à la hauteur où il doit rester. Notre-Seigneur lui-même a voulu nous donner l'exemple, et interrompre pour prier les œuvres de sa divine mission. Nous ne pouvons mieux faire que de l'imiter, de suspendre nos sublimes fonctions pour nous recueillir avec lui dans la retraite, et amasser les provisions qui nous sont nécessaires pour l'accomplissement de notre mission.

(1) *Ami du Clergé*, 1903, p. 103

Mais ne pourrait-on, en laissant de côté tout le reste, continuer au moins de célébrer la sainte messe pendant la retraite ? -- Dans les retraites collectives, c'est impossible matériellement ; et il y aurait de graves inconvénients à ce que les retraitants pussent célébrer la sainte messe : il est facile d'en deviner la raison. — Dans les retraites individuelles, c'est au confesseur ou directeur qu'il appartient d'en juger.

Mais ce serait mal comprendre l'honneur dû à Notre-Seigneur et le bien du prêtre que de détourner celui-ci de la retraite par la raison qu'il lui faudrait passer quelques jours sans célébrer les saints mystères. (1) »

(1) Dans les maisons d'exercices de la Compagnie de Jésus à Rome et en Italie la règle était que les retraitants ne célèbrent pas la messe les trois premiers jours de la retraite, V[r] (Fava) *Le case de Esercizi, Roma,* 1855 p. 120. En France, à Clamart et ailleurs, on suit la même règle. C'était la pratique de Saint Vincent de Paul. Abelly rapporte que le saint « les trois premiers jours de ses retraites annuelles, s'en abstenait selon l'usage de sa compagnie » (Vie, l. III, c. 8, p. 73).

TABLE.

Avant-propos. 1

I. Lettre du P. Le Valois à un Prêtre sur la nécessité de la retraite. 3

II. Adaptation des Exercices aux Prêtres. Consultation donnée par le P. Anatole Flamérion. 26

III. La prière pour les Prêtres en retraite. 34

Lettre de son Eminence le Cardinal Mercier pour recommander aux fidèles la prière pour les Prêtres en retraite. (Août 1917) 35

Appendice

I. Lectures pendant les repas. 38

II. La retraite et la célébration de la messe. 40

Variétés. (Suite)

NOVA ET VETERA.

XV. **Curieux témoignage de Lamennais.** — En citant les lignes suivantes de Lamennais, qui sont extraites de son livre *Réflexions sur l'état de l'Église de France au dix-huitième siècle,* Paris 1808, notre pensée se porte sur certains textes de l'Écriture Sainte : *Vidi stellam de cœlo cecidisse* — *Medice, cura teipsum.* « Les retraites, les retraites, voilà le grand, l'unique remède. C'est dans les retraites que les ministres du Seigneur se renouvellent dans l'esprit de leur vocation ; c'est dans les retraites qu'ils trouvent à la fois des conseils, des guides, des modèles ; c'est dans les retraites que par la prière, le recueuillement, les saintes méditations, ils s'enflamment d'une ardeur nouvelle, et se prémunissent contre les dangers et les séductions du siècle, enfin c'est dans cette religieuse solitude, loin du bruit du monde, qu'entièrement recueillis en Dieu, et pénétrés de son onction, ils s'abreuvent, comme Élie, aux eaux du torrent, et puisent cet inénarrable amour, cette charité divine qui doit ensuite s'épancher de leur cœur, comme d'une source profonde, sur le troupeau qui leur est confié. »

XVI. **Allemagne.** Extrait de « *Theologie und Glaube* » Paderborn, début de l'année 1923.

L'œuvre des Exercices en Allemagne, par le P. Ch. Sudbrack S. J, S[t] Josephheim, Waldniel, Niederrhein).

Les Exercices Spirituels, que l'on fait en quelques jours dans le silence et la solitude d'une maison de retraites, commencent à devenir l'affaire de tout le peuple catholique. En voici sa démonstration en quelques phrases.

Il y a un peu plus de vingt ans s'inaugurait le mouvement des retraites pour ouvriers, et quelques années plus tard celui des retraites de conscrits. De vastes groupes, très imfluents, restaient sceptiques, indifférents, étrangers, en face de ce mouvement. Quant à des retraites fermées et populaires, on les regardait comme superflues, irréalisables, impossibles. L'opinion prévalait que les Saints exercices étaient le privilège de quelqus classes, en particulier des classes instruites.

Depuis, la preuve a été lumineusement apportée, grâce aux travaux qui ont frayé la voie des PP. Seiler et Rünkel S. J. : la pensée des retraites agit efficacement dans tous les milieux et sur tous les âges. D'après une statistique de Mai 1922, il y a en Allemagne 64 maisons de retraites, dont 53 pour laïques. En voici la répartition : diocèse de Cologne 9, diocèse de Trèves 9, diocèse de Munster 8, diocèse de Paderborn 5, diocèse de Mayence 1, Silésie 3, Brandebourg 1, Prusse Orientale 1, Palatinat 2, Bade 6, Hohenzollern 1, Wurtenberg 4, Bavière 13, Saxe 1. — Y ajouter nombre d'Instituts, Cloîtres et communautés, qui acceptent temporairement des retraitants.

XVII. **Angleterre.** La maison *Loyola Hall* à Rainhill, à la mi-octobre 1922 avait reçu 771 reiraitants. Les retraites continuaient à cette date et ne devaient cesser qu'à la fin de novembre.

Osterley est le centre d'une belle œuvre de chevaliers du T. S. Sacrement. Le chiffre des retraitaitants de 1923 ne nous est pas connu.

Bottwell - Craighead en Ecosse, de 1917-1920, a reçu chaque année 1000 retraitants, dit *The Jesuit's Directory,* Roehampton.

Marifield à Londres reçoit des groupes de jeunes gens pour courtes retraites.

Rochampton sert pour les retraites privées.

XVIII. **Belgique.** L'an dernier, déjà nous avions lu dans la *Vie nouvelle,* p. 248, les lignes suivantes :

Une soixantaine d'étudiants chinois, venus des grands centres de Belgique et de France, se sont réunis à la Sapinière, magnifique maison de campagne, non loin de Verviers, et y ont fait une retraite de trois jours.

Les instructions furent données dans la langue des retraitants par un missionnaire belge et un prêtre chinois. A la clôture, une réunion fraternelle eut lieu entre étudiants chinois et étudiants belges. On y fonda les Amitiés belgo-chinoises.

Cette année se sont réunis à Averbode une centaine d'étudiants chinois qui, pendant l'Octave de Pâques, y ont fait une retraite fermée sous la direction du R. P. Lebbe, Lazariste. Quarante d'entre eux ont reçu le baptême et la confirmation. Son Éminence le Cardinal Mercier a solennellement clôturé cette importante retraite.

XIX. **Canada.** La nouvelle maison de retraites des RR. PP. Rédemptoristes, à Sherbrooke, la Villa Saint Alphonse, a été meublée grâce aux dons offerts par un groupe de voyageurs de commerce. Le R. P. Garant, Rédemptoriste, a publié un opuscule pour annoncer l'ouverture de « La Villa Saint Alphonse ». D'après la *Vie Nouvelle* de Montréal les débuts sont bien encourageants.

XX. **Espagne.** A Malaga, on a ouvert une nouvelle maison le 19 mars 1923, fête de Saint-Joseph.

Dans un n° précédent, nous avons parlé du mouvement des retraites en ce catholique pays. Nous apprenons que déjà cette année à Chamartin de la Rosa ont eu lieu de belles retraites composées de « Luises » congréganistes de Madrid.

Dans la Catalogne, les nombreux retraitants du R. P. Vallet se sont réunis pour faire ensemble un pèlerinage à Notre Dame de Montserrat.

Au Congrès national d'éducation catholique, avril 1924, le programme signale plusieurs fois la question des Exercices.

Page 28 dans la *Primera seccion* Educacion religiosa n° 7, on lit : Valor educativo de los ejercicios espirituales. Su importancia para la eleccion de carrera.

Page 29, dans la *Secunda seccion,* au n° 4, il est encore question d'ejercicios espirituales. Mais s'agit-il ici des exercices de la retraite ?

Au Congrès des journalistes qui se tiendra à Tolède du 12 au 15 juin, il sera aussi question des exercices comme de l'un des moyens les plus efficaces de féconder le travail des journalistes.

XXI. **États-Unis.** Saluons en passant les promoteurs des retraites fermées en ce pays. Ils sont énergiques et ardemment dévoués à l'œuvre des exercices et forment des associations pour la développer. Que ne pouvons-nous analyser les beaux documents que l'œuvre de Philadelphie nous a fait parvenir par son digne secrétaire, M^r^ Alban Kite, et reproduire les règlements suivis par ceux qui sont décorés du titre de Captains, de Pionners, etc. ! — Et puis de Philadelphie passer à Cleveland dans l'Ohio ! Le R. P. Kuhlmann a consacré tout le numéro de septembre 1923 du *The Jesuite bulletin,* publié à Saint Louis, Mo, à célébrer cette maison de retraite. Il y a là des choses délicieuses. — Nous avons lu aussi une lettre bien curieuse du R. P. John A. Toomey sur les retraites qui se donnent au collège Saint Charles, Grand Coteau, dans la Province de la Nouvelle Orléans : quelques protestants admis à ces retraites s'y sont convertis. A remarquer qu'à la grande édification des retraitants, les novices de S. Charles, comme ceux du noviciat de Hollande, sont employés à leur service en diverses fonctions.

XXII. **France.** *La Libre parole* du 21 octobre 1923 publiait l'article suivant de M^r^ François Veuillot que nous aimons à reproduire.

Les écrivains catholiques en retraite

Une trentaine d'écrivains, de journalistes et de professeurs catholiques ont accompli en commun, cette semaine, les exercices spirituels d'une retraite fermée. Ils auraient souhaité de se voir plus nombreux dans cette exquise solitude de la Villa Manrèse qui, presque aux portes de Paris, se recueille à l'orée des grands bois. Mais, certes, ils n'eussent pu désirer de s'y sentir plus heureux. Les incrédules et les indifférents, — et nombre de catholiques aussi, — qui n'ont jamais pratiqué la retraite et qui l'ignorent, la dédaignent ou la redoutent, ne peuvent concevoir la quiétude et la dilatation dont l'âme est baignée, dans ces journées en apparence austères. Au seul point de vue naturel, pour les hommes affairés, surmenés, écartelés, de notre époque, c'est un instant de détente et de paix, de calme et de repos intellectuel, qui remet le cerveau en équilibre. éclaircit les idées,

redonne à l'esprit une vigueur, une lumière, un élan nouveau. Et que dire, quand on vit ces trois jours en présence de Dieu, en intimité avec Dieu !

Et, sans doute, ils ne se passent pas dans une sorte de tranquillité béate et inactive ; ils réclament, au contraire, un effort pénetrant de réflexion. Seulement, cet effort, au lieu de se précipiter dans la fièvre, se déploie dans l'ordre et la sérénité. Il ne fatigue pas. Je dirais volontiers qu'il délasse. L'âme y est soulevée par l'atmosphère spirituelle, comme, aux altitudes moyennes et modérées, le corps se sent porté par l'air plus vif et plus pur des hauteurs.

Mais je me laisse entraîner, par des impressions toutes fraîches à vagabonder autour de mon sujet et à traiter de questions qui détonnent un peu dans un article de journal.

Je voulais simplement signaler cette retraite de Clamart et noter combien s'affirment, efficaces et opportunes, à l'heure présente, ces réunions intimes de journalistes et d'écrivains.

Elles offrent ce caractère, et pour l'accomplissement individuel de leur mission propre, et pour la mise en commun de leurs ressources et de leurs efforts.

Il n'est pas douteux que, dans les circonstances actuelles, les journalistes et les écrivains catholiques ont à remplir un devoir de haute importance, et presque sacré. Il leur appartient de remettre en lumière des vérités qu'on oublie, ou qu'on méconnaît ; de refaire, autour d'eux du courage, de la confiance, de l'union, tout un optimisme agissant qui, sans fermer les yeux sur les difficultés et les périls, sait reconnaître, avant tout, les raisons d'espérances, les stimulants de labeur et de combat. Mais pour bien jouer ce rôle, ils ont besoin de l'apprendre et de le répéter ; il leur faut nourrir et consolider leurs convictions personnelles et, enfin, se hausser eux-mêmes ou se maintenir au niveau de leur ministère. Rien ne vaut, pour favoriser un tel travail, l'isolement, les directions, les réflexions d'une retraite.

Ceux qui se sont retrempés hier à Clamart ; qui ont recueilli les toutes surnaturelles et toutes pratiques instructions de l'abbé Thellier de Poncheville, sur les conditions de leur redressement et de leur perfectionnement intimes adaptés à leur tâche professionnelle et à leur apostolat ; qui, pendant trois jours, ont médité sur leur vie, sur leur travail et sur leur action, reviennent de cette retraite avec une conscience plus claire et plus haute de

leur devoir d'état, une plus ferme résolution de le remplir, une énergie mieux armée pour tenir cette résolution.

Et ce qu'ils ont gagné encore, à cette réfection spirituelle, prise en commun dans un cœur à cœur pénétrant et prolongé avec leurs confrères, c'est un sentiment plus vif de la solidarité qui unit tous les artisans de la plume inspirés de la même foi. Si la retraite collective n'atteint pas un nombre aussi grand de journalistes et d'écrivains que le peut faire une Semaine d'études ou un cercle permanent, ceux qu'elle touche sont du moins pénétrés et saisis plus à fond. Dans la communion permanente aux mêmes pratiques, aux mêmes prières, aux mêmes directions, dans la collaboration silencieuse, impalpable et cependant réelle qui s'opère entre les réflexions de chacun, il s'établit une communauté de désirs, de vues, d'aspirations qui se traduisent forcément, au dehors, en entente plus cordiale et plus effective. Il se crée, de la sorte, au sein de la corporation, déjà toute fraternelle, un noyau plus compact, un foyer plus rayonnant, d'amitiés apostoliques.

Et c'est un bien ; et c'est même une nécessité. De toutes parts, on reconnaît que l'union est indispensable entre les catholiques. Elle est plus obligatoire encore entre les écrivains qui, par la force des choses, exercent une action sur les catholiques. Épars et divergents, ils auront une influence divisante ; concentrés, ils rallieront le public à leur propre mot d'ordre. Et ils ont besoin d'un sérieux effort pour opérer, dans la mesure où elle est possible et féconde, cette concentration. Par tempérament et presque par métier, ils tendent à l'individualisme. Or, quel puissant, mais aussi quel sage antidote à cet excès, que la retraite ! Elle a le secret, tout en développant les personnalités, de rapprocher, de discipliner, je dirais volontiers de fondre les âmes. On assure en général que c'est l'union qui fait la force ; elle, la retraite, constitue des forces, prêtes à faire de l'union !

(A suivre).

Cum permissu Superiorum.

Nihil obstat
A. DEGAND, can. cens. librorum

IMPRIMATUR :
Tornaci 30ª Junii 1924
V. CANTINEAU
vic. gen.

ALMA COLLEGE LIBRARY

1908

13-14. **La Vén. Catherine de Francheville, initiatrice des Retraites de femmes,** d'après le P. Pierre Champion, S. J. P. Debuchy. 152 pp. 5 fr.

15. **Breve directorium ad danda utiliter Exercitia spiritualia,** d'après un manuscrit ancien inédit. 24 pp. 1.50

16. **Retraites de sourds-muets.** H. Jeanvoine. 30 pp. 1.50

17. **Ponterotto, maison de retraites pour les hommes à Rome.** Mgr. R. Schüller. 55 pp. 2 fr.

18. **Les corrections manuscrites des Exercices de saint Ignace.** A. Boone, S. J. 30 pp. 2.50

1909

19. **Les Exercices spirituels et la civilisation moderne.** L. Taparelli, S. J. 51 pp. 2.50

20. **Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace.** M.-F. Gibert. 42 pp. 4 fr.

21. **Une zélatrice des retraites, Maria-Antonia de San José.** J.-B. Couderc. 83 pp. 3 fr.

22. **Directoire pour servir à l'organisation des Retraites de départ.** L. Farsy 75 pp. 2.50

23. **De examine conscientiæ juxta Ecclesiæ PP., S. Thomam et FF. Vitæ communis.** H. Watrigant. 56 pp. 2 fr.

24. **Bibliographie 1907 - 1909.** H. Watrigant 48 pp. 2 fr.

1910

25. **La pratique des Exercices spirituels dans l'Ancienne Mission du Maduré.** L. Besse S. J. 45 pp. 2 fr.

26. **Sacra Tempe seu de sacro Exercitiorum secessu Exempla collecta.** P. Manrique 72 pp. 2.50

27. **Les retraites à Madagascar-Central.** C. du Coëtlosquet. 84 pp. 3 fr.

28. **Une Maison de retraites fermées à Nancy au XVIII^e^ siècle.** E. Bocquillion. 95 pp. 3.50

29-30. **Les Annotations des Exercices de S. Ignace.** P. Wamy, S. J. 80 pp. 3 fr.

1911

31. **La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc.** P. Debuchy. 96 pp. 3.50

32. **S. Charles Borromée et les Exercices de S. Ignace.** Mgr. A. Ratti 42 pp. Épuisé.

33. **Le P. Huby aux Indes ou le Miroir de l'âme chez les Protestants.** H. Hosten. S. J. 45 pp. 2.50

34. **Explication inédite des Règles d'Orthodoxie.** C. Judde. S. J. 30 pp. 1.50

35. **Duo antiqua Exercitiorum directoria.** Hoffæus et Ceccotti. S. J. 50 pp. 2.50

36. **Bibliographie 1910 - 1911.** H. Watrigant 45 pp. 2 fr.

1913

37-38. **Bellarmin et les Exercices spirituels.** X. Le Bachelet, 152 pp. 5 fr.

39-40-41. **Les Exercices spirituels à la naissance des Séminaires.** H. Watrigant. 132 pp. 4.50

42. **Contemplatio ad Amorem spiritualem.** Méditations inédites. 48 pp. 2.50

1914

43. **Quel est l'auteur de l' « Anima Christi » ?** 56 pp. 2 fr.

44. **Vie de Sœur Marie Bonaventura.** N. Lancicius. S. J. 58 pp. 2.50

45-46-47. **Des méthodes d'oraison dans notre vie apostolique.** H. Watrigant. 151 pp. 5 fr.

48. **Bibliographie 1912 - 1913.** H. Watrigant. 40 pp. 2.50

1914

49. **La Bibliothèque des Exercices et ses publications.** P. DEBUCHY. 40 pp. 2.50

50. **Saint Vincent de Paul et les Retraites fermées.** ANONYME. 100 pp. 4 fr.

51. **Les Retraites du Clergé.** MGR. R. DE LA PORTE, évêque de Berisa. 40 pp. 2 fr.

52-53. **Une ancienne copie des Exercices** (provenant du Bx Pierre Le Fèvre). Reproduction d'un manuscrit de Cologne du XVI[e] siècle, avec préface historique. P. DEBUCHY. 96 pp. Épuisé.

54. **De l'étude pratique des Exercices de saint Ignace.** P. DEBUCHY, 52 pp. 2.50

1919

55. **Benoît XIV, Benoît XV et les Retraites spirituelles.** H. WATRIGANT. 60 pp. 2.50

56. **Le Bienheureux Jean Eudes, les Eudistes et l'œuvre des Retraites spirituelles.** C. LEBRUN, Eudiste. 72 pp. 2.50

57. **Quæstiones de Tribus binariis et de Tribus humilitatis modis.** H. PYDYNKOWSKI. S. J. 28 pp. 1.50

58. **Souvenir d'une Retraite à Athis.** J. HUBIN S. J. 40 pp. 2 fr.

59. **Quelques promoteurs de la méditation méthodique au XV[e] siècle.** H. WATRIGANT 84 pp. 3.50

60. **Bibliographie 1914 - 1919.** H. WATRIGANT 34 pp 2 fr.

1920

61-62 **Mélanges Watrigant.** Etudes historiques et ascétiques, par divers auteurs 176 pp. 6 fr.

63. **Traité de la retraite.** V. HUBY (1681) 76 pp. 3 fr.

64. **La dévotion sensible, les larmes et les Exercices de saint Ignace.** J. J. NAVATEL. 20 pp. 2 fr.

65. **La prédication et les Exercices.** P. DEBUCHY. 28 pp. 2 fr.

66. **La pratique des Exercices dans l'ancienne Mission de Chine.** L. VANHÉE. 22 pp. 2.50

1921

67. **Sainte Marguerite-Marie et les Retraites spirituelles.** H. WATRIGANT, 64 pp. 2.50

68. **Lexique des Exercices.** J. VAN GORP. 48 pp. 1.50

69. **Retraites modernes en Chine.** L. VANHÉE. 44 pp. 1.50

70. **De Tribus humilitatis modis Quæstiones disputatæ.** 26 pp. 1.50

71. **Les Forteresses du Catholicisme.** J. ARCHAMBAULT. 112 pp. 4.50

72. **Bibliographie 1920 - 1921.** H. WATRIGANT et P. DEBUCHY. 25 pp. 1.50

1922

73-74. **Étude sur le texte des Exercices.** J. NONELL. 62 pp. 3 fr.

75-76. **Étude sur le texte des Exercices** (suite). J. NONELL. 62 à 225 pp. 3.50

77-78. **Jubilum S. J. seculare ob Theol. mysticam.** M. SANDAEUS. 106 pp. 3 fr.

1923

79. **L'Ascèse des Jésuites et la Mystique allemande.** M. MESCHLER. 32 pp. 3 fr.

80-81. **Mélanges.** Documents importants. H. WATRIGANT. 88 pp. 4 fr.

82. **Mélanges.** Documents importants (suite). 89 à 208 pp. 4 fr.

83. **Sœur Louise de Parménie.** Anonyme. 56 pp. 2.50

84. **Bibliographie 1922 - 1923.** H. WATRIGANT et J. DUTILLEUL. 32 pp. 1.50

1924

85. **De l'adaptation des Exercices spirituels.** H. WATRIGANT. 2.50

86-87. **Réunion d'œuvres.** Un exemple. 4 fr.

88. **Les Exercices spirituels pour le clergé.** Adaptation. 3 fr.

Le Directeur-gérant HENRI WATRIGANT.
Imprimerie E. DELWARDE, Enghien (Belgique).

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma California